



EN UNE SEMAINE SEULEMENT

## 90 MORTS DANS 500 ACCIDENTS DE LA ROUTE

page 6

UN ACCORD SIGNÉ  
ENTRE L'ALGÉRIE ET LA

## Meilleure sécurisation des frontières

page 4

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1533 | Jeudi 29 mars 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

BOUMERDÈS

## Cinq gendarmes blessés dans un attentat à Dellys

Page 5

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES FRANÇAISES

# QUELLE IMPORTANCE POUR ALGER ?



PUBLICITÉ

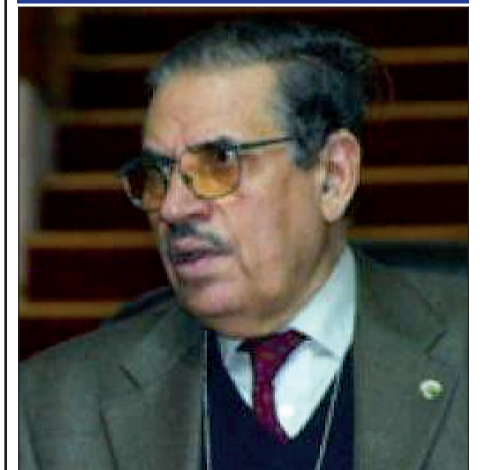
ELLE GÈLE DE NOUVEAU  
SES ACTIVITÉS POUR 48 HEURES

## La commission de surveillance des élections revient à la charge

● La Commission nationale de surveillance des élections législatives ne décolère pas et compte aller jusqu'au bout de ses revendications concernant les inscriptions hors délais des électeurs sur le fichier électoral. Elle vient d'annoncer sa décision, encore une fois, de suspendre ses activités pour 48 heures à compter d'hier.

— Lire en page 5

REDRESSEURS DU FLN



## Des listes indépendantes dans 20 wilayas

— Lire en page 5

En plus de votre  
numéro perso il y a

# VER20



COMPOSEZ  
\*727#

VOTRE 2<sup>ÈME</sup> NUMÉRO  
POUR 100 DA /SEMAINE\*

Profitez du service **VERSO** de Djezzy.

Bénéficiez\*\* d'une location temporaire d'un deuxième numéro sans l'achat d'une nouvelle carte SIM.

\* 100<sup>DA</sup>/semaine, 230<sup>DA</sup>/mois

\*\*Offre valable pour les lignes individuelles personnelles.



L'Algérie تعيش

www.facebook.com/djezzy



1,4

million d'emplois pourront être créés en Algérie à l'horizon 2025 dans des activités liées à l'économie verte, selon une étude allemande.

350

millions de dollars d'aide seront accordés par la Société américaine du compte du millénaire à la Zambie et suspend ses aides au Mali et au Malawi.

2.891

infractions, liées à des agressions contre l'environnement et l'urbanisme durant le mois de février, ont été enregistrées par la police de l'urbanisme.

## Pour être opéré, il faut acheter d'abord son traitement



Au service de sénologie du CPMC, les malades devant subir une mastectomie (amputation du sein) se voient prescrire avant d'être hospitalisés une ordonnance pour acheter par eux-mêmes le traitement qui suit l'intervention. Une situation qui démontre, ô combien, que les médicaments pour cancéreux manquent cruellement au niveau du secteur hospitalier pour que les malades internes au service soit considérés comme des malades externes. Possible qu'avec la suspension de 46 directeurs d'hôpitaux pour manquement à l'approvisionnement en médicaments, les choses vont-elles rentrer dans l'ordre, c'est tout le mal qu'on peut souhaiter aux malades qui font les frais de la pénurie de médicaments primordiaux pour leur guérison.

## Un pilote délirant sur al-Qaïda provoque un atterrissage d'urgence



Un avion de la compagnie JetBlue a effectué un atterrissage d'urgence au Texas mardi 27 mars après que des passagers ont maîtrisé un des pilotes qui s'était mis à avoir un comportement erratique et

à crier des choses à propos d'al-Qaïda et d'alerte à la bombe. Les passagers ont confié au Amarillo Globe-News, le journal local de la ville où l'avion a atterri, que de six à dix d'entre eux ont fini par plaquer le commandant de bord après qu'il est sorti des toilettes en criant «Irak, al-Qaïda, terrorisme, nous allons tous nous écraser.» Fox News rapporte que le pilote a aussi crié:

«C'était assez inquiétant, il avait l'air de vraiment flipper, a déclaré à la chaîne CNN l'une des passagères, rapporte l'AFP. Ils ont essayé de le calmer, mais ils ont dû le maîtriser et un groupe de passagers s'est précipité à l'avant de l'appareil pour le contenir.» Un responsable fédéral a déclaré à CBS News que l'incident a démarré quand le commandant est devenu incohérent au cours du vol New York-Las Vegas, au point que son copilote a dû le convaincre de quitter le cockpit. L'Aviation civile américaine (FAA) a précisé que le copilote a alors «verrouillé la porte». Après un passage aux toilettes, le commandant a essayé de retourner dans le cockpit en frappant sur la porte fermée. Il a rapidement été arrêté par un ancien garde de prison qui l'a attrapé par le cou et l'a étouffé jusqu'à ce qu'il perde connaissance, selon le récit d'un des passagers. Les passagers ont ensuite essayé de l'attacher avec des bracelets en plastique qu'il a réussi à casser. Ils ont alors utilisé leurs ceintures pour lui lier les bras. Le commandant, dont l'identité n'a pas encore été révélée, a été admis dans un service médical au Texas.

## Le prix Unesco de la liberté de la presse Guillermo-Cano décerné à la Tunisie

Le prix Unesco de la liberté de la presse Guillermo-Cano sera décerné cette année au Palais présidentiel à Tunis, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, célébrée le 3 mai, a annoncé l'agence onusienne pour l'éducation, la culture et la science. Cette journée sera célébrée cette année par l'Unesco et le Gouvernement tunisien sous le thème "Nouvelles voix : La liberté des médias aide à transformer les sociétés". Les événements marquants de la célébration se tiendront à l'hôtel Karthago Le Palace, à Tunis. Créé en 1997, le prix est décerné chaque année à un individu ou organi-



sation / institution qui a apporté une

contribution importante à la "défense et ou à la protection de la liberté de presse, partout dans le monde, surtout si elle participe à prendre des risques".

L'événement de Tunis prévoit une conférence sur la liberté de la presse et son rôle dans le changement des sociétés, avec la participation de professionnels des médias et des organisations non gouvernementales.

Les participants discuteront notamment de la jeunesse et des réseaux sociaux, de la sécurité des journalistes et des travailleurs des médias, des normes professionnelles et éthiques, en particulier dans des contextes de transition.

## Un chercheur algérien décroche le 2<sup>e</sup> prix de l'innovation en Afrique

L'Algérien Zeinou Abdelayache a reçu à Addis Abeba le 2e prix de la Fondation de l'innovation en Afrique, a indiqué mardi le ministère de la Prospective et des Statistiques.

Sur plus de 400 innovations en compétition, Zeinou Abdelayache a décroché le deuxième prix pour avoir mis au point un insecticide et un raticide écologiques, d'une valeur de 50.000 dollars.

Les problèmes de traitement des cultures en Afrique, souvent attaquées par des rongeurs et des insectes, constituent des défis majeurs pour l'économie du Continent, et particulièrement pour les produits destinés à l'exportation comme

le cacao, le café, ou le thé, alors que la protection contre les parasites des produits vivriers mobilisent des aides importantes et permanentes des ONG et des organisations onusiennes.

La cérémonie de remise des prix, organisée par la fondation africaine de l'innovation, s'est déroulée en marge de la 5e réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique des Etats membres de la commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA).



## Un mystérieux objet non identifié !

Une structure en titane non identifiée venue du ciel s'est écrasée dimanche dernier en Russie. L'agence russe a saisi l'objet et tente actuellement de déterminer son origine. Un mystérieux objet venu du ciel s'est écrasé dimanche 18 mars dans une forêt près du village d'Otradnesky en Sibérie (Russie). C'est une structure en titane de 200kg qui n'appartient ni à un satellite, ni à une fusée, ni même à un vaisseau. Peu de temps après le crash, un porte-parole de la police a déclaré que l'objet non identifié était ouvert, vide et ne présentait aucun danger. "Nous l'avons amené ici et maintenant, nous allons attendre jusqu'à ce que l'agence spatiale russe vienne la prendre, si elle en a besoin", a déclaré le policier Sergey Bobrov, qui était l'un des premiers sur les lieux du crash et qui a fait glisser l'OVNI jusqu'au village d'Otradnesky. Les journalistes locaux ont affirmé qu'il pourrait s'agir d'un satellite méridien ou d'un missile balistique. "Nous ne pouvons pas être définitif dans notre jugement sans de meilleurs données ou photos. Par exemple, la date précise de la chute de l'objet est cruciale", a précisé Nick Johnson, qui dirige le bureau des débris de la NASA.

L'administration nationale de l'aéronautique et de l'espace américain est d'accord pour l'instant avec l'agence spatiale russe sur les informations qu'elle a donné sur ce mystérieux OVNI. "L'objet trouvé n'est pas lié à la technologie spatiale. Une conclusion définitive ne peut être faite après une étude détaillée de l'objet par des experts", a déclaré l'agence spatiale russe Roskosmos.

D  
I  
X  
I  
T

## Halim Benattallah :

«Les observateurs internationaux qui suivront le déroulement du scrutin se succéderont en Algérie à partir du mois d'avril pour y poursuivre leur mission jusqu'au jour du vote.

Certaines délégations resteront après le scrutin jusqu'à une date qui sera fixée ultérieurement. Les observateurs internationaux jouiront de la libre circulation à travers le territoire national en leur accordant toutes les facilités pour l'accomplissement de leur mission et en leur fournissant toutes les informations concernant les législatives du 10 mai. La mission des observateurs internationaux commence avant le scrutin et se poursuivra pendant et jusqu'à l'annonce des résultats.»

LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES FRANÇAISES

# Quels enjeux pour Alger ?

*L'Algérie et la France s'apprêtent à vivre deux moments importants presque à la même date.*

PAR SADEK BELHOCINE

D'un côté, le 10 mai, on élit une nouvelle Assemblée nationale suivie de la révision de la Constitution et dans trois mois on célébrera le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. D'autre part, les Français sont appelés aux urnes, durant deux tours, pour désigner le nouveau président français.

De ce côté, deux candidats sont donnés favoris par les sondages pour occuper le palais de l'Élysée. Le président-candidat, Nicolas Sarkozy qui représente la droite française et le candidat socialiste, François Hollande. Entre Alger et Paris, les relations bilatérales évoluent au gré des conjonctures. La densité et la dimension de la proximité historique, géographique et humaine sont une constante dans les relations algéro-françaises. Si la coopération économique est plus apaisée et la volonté d'aller de l'avant des deux États est perceptible, par contre le volet politique est plus «sensible» et sujet à des «crispations» et à des «sautes d'humeur» des deux rives de la Méditerranée. Le poids de l'histoire et le souvenir «de la mémoire» sont souvent convoqués au gré des conjonctures pour que les regards se tournent vers l'avenir sans «passion». Et il est simple de dire que le jour d'après le 6 mai, élection du nouveau président français, les relations algéro-françaises, connaîtront un nouveau départ des relations «apaisées» faites de retrouvailles et de pragmatisme ou tout au contraire, elles continueront à subir les effets de la pesanteur de la mémoire. Dans ce sens, il faut croire Rédha Malek, le porte-parole de la délégation



Les deux candidats donnés favoris aux présidentielles françaises

algérienne aux négociations d'Evian, qui a souligné qu'il n'était pas indiqué d'œuvrer à avoir des relations apaisées avec l'Algérie et s'adonner en même temps à la glorification de ce qui est appelé «les aspects positifs de la colonisation». Il a, en outre, jugé qu'«il était légitime que les Algériens demandent des comptes sur les génocides perpétrés en Algérie le long de 130 ans de colonisation». Les regards du côté français diffèrent selon que l'on soit de droite ou de gauche. Du côté de Nicolas Sarkozy, le discours sur la repentance ne change pas. Il a à maintes fois laissé entendre qu'il n'y avait pas lieu d'attendre, dans l'immédiat, un geste de la France. Il a préconisé d'ailleurs de confier le dossier aux «historiens» qu'il faut laisser travailler. La France ne présentera pas donc des excuses et au chef de l'État français d'avancer qu'«il y a une histoire entre l'Algérie et la France. Cette histoire est compliquée. Il y a une souffrance derrière tout cela. Beaucoup d'incompréhensions. Et ça serait tellement important que les historiens puissent faire leur travail». Il estime qu'il faut un temps pour que les relations entre les deux pays se «normalisent». Cependant, Nicolas Sarkozy ne laisse pas le temps au temps de cicatiser les profondes blessures

infligées au peuple algérien tout au long des cent trente ans de colonisation française. Il en rajoute même. En visite à Nice, dans le sud de la France, le président et candidat à la présidentielle française s'est adressé aux harkis et aux rapatriés d'Algérie en ces termes : «Où est la responsabilité de la France ? D'avoir été une puissance coloniale ou d'avoir accepté un processus de décolonisation en Algérie comme toutes les puissances coloniales ont, partout, été contraintes de le faire ? La France ne peut pas être coupable de tout et de son contraire. La France assume son Histoire, c'est tout», a-t-il déclaré dans les colonnes d'un quotidien régional français. Auparavant dans une de ses sorties médiatiques, le président Sarkozy s'est dit regretter, le premier, que «ce contexte» empêche les Algériens et les Français de travailler ensemble. Autrement dit, la crise entre l'Algérie et la France est bien partie pour durer, dans le cas où le président-candidat est réélu, malgré les «frémissements» perçus de temps à autres. Du côté du camp socialiste, le candidat à l'élection présidentielle, François Hollande est plus

«pragmatique». Il dit vouloir «en finir avec la guerre des mémoires», dans une tribune publiée par un quotidien algérien à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la signature des accords d'Evian. «La France et l'Algérie ont un travail en commun à mener sur le passé pour en finir avec la guerre des mémoires», écrit-il, afin de «passer à une autre étape, afin d'affronter les défis communs en Méditerranée». Il assure qu'«aujourd'hui, entre une repentance jamais formulée et un oubli forcément coupable, il y a la place pour un regard lucide, responsable sur notre passé colonial et un élan confiant vers l'avenir». Et c'est sur cet avenir que misent les responsables politiques algériens. Les relations liant les deux pays demeurent en dessous des niveaux qui devaient être le leur, en dépit de la bonne volonté affichée des deux côtés de la Méditerranée, peut-être par manque d'une «vision stratégique commune», avait déclaré récemment Mourad Medelci, ministre algérien des Affaires étrangères, lors d'une conférence de presse conjointe avec le chef de la diplomatie française, peu après l'entretien qui les a réunis au Quai d'Orsay, le 7 décembre dernier. Cependant, au-delà de ce manque de vision stratégique commune, il estime qu'«au regard des actions que nous avons initiées ou finalisées pour 2012, cette année sera une année emblématique en ce sens qu'elle représente pour nous Algériens et pour vous Français comme pesanteur de la mémoire et en même temps comme dynamisme de l'espoir, celui qui est permis entre deux peuples qui souhaitent continuer à travailler ensemble dans l'amitié et dans la considération et le respect réciproques ».

S. B.

LA POLITOLOGUE LOUIZA DRISS AÏT HAMADOUCHE,  
AU MIDI LIBRE :

## « La réalisation des intérêts de l'Algérie dépend des Algériens »

PROPOS RECUEILLIS PAR  
MASSINISSA BENLAKEHAL

**Midi Libre : Pensez-vous que le président sortant, Nicolas Sarkozy, fait de l'Algérie un fonds de commerce électoral ?**

**Louiza Driss Aït Hamadouche :**

La question de l'Algérie constitue en réalité un fonds pour les deux candidats à la prochaine présidentielle du 6 mai mais pour la droite, l'instrumentalisation est plus favorable, parce que Nicolas Sarkozy s'inscrit dans un discours politique plus orienté vers la sécurité que le social. Avec l'Algérie, les questions d'ordre sécuritaires se sont imposées.

C'est-à-dire que les questions d'ordre social se sont progressivement «sécuritarisées», parce qu'il est apparu une forme de convergence de points de vue sur des questions d'intérêt commun, or ces questions ont pris de plus en plus une dimension sécuritaire. Je citerai, à titre d'exemple, la question de l'émigration, dont les aspects sécuritaires ont pris le dessus.

**Selon vous lequel des deux candidats arrangerait les intérêts de l'Algérie ?**

Dans l'absolu, je ne crois pas qu'il y ait un candidat qui soit plus favorable à l'Algérie qu'un autre. La couleur idéologique n'est pas importante, vu que la priorité d'un président français est de promouvoir et d'optimiser les intérêts de son pays. S'agissant de la campagne électorale, il est vrai que Hollande paraît plus favorable à l'amélioration des relations entre les deux pays, puisqu'il a proposé que la France fasse son mea-culpa. Dans le passé, il faut rappeler que François Hollande proposait un véritable acte de repentance. Ce qu'il faudrait retenir, cependant, c'est que c'est de la pure démagogie, totalement propice à une période électorale. Les deux pays ont besoin de collaborer sur la question économique. Les Français, aujourd'hui, recherchent une plus grande coopération avec l'Algérie. Il est vrai qu'en Algérie, nous avons encore ce préjugé selon lequel un président de droite est mieux qu'un président de gauche, c'est beaucoup plus d'ordre historique qu'il faudrait le voir, (se référant notamment à l'époque de l'Indépendance).

Suite en page 4

## SOUS LA PLUME

### Sarko, Hollande, entre les deux mon cœur balance

PAR SORAYA HAKIM

Les présidentielles françaises vont se tenir le 6 mai prochain. Les trois candidats UMP, PS et FN focalisent l'attention des Français qui sont les premiers concernés mais aussi nous Algériens, qui voulons savoir ce qu'il va advenir de nos ressortissants, des problèmes liés à l'immigration, de la libre circulation qui nous était octroyée par le passé à la lumière des accords franco-algériens de 1968 et puis

dix ans pour les ressortissants algériens et exclure toute régularisation au nom du formalisme administratif. Autrement dit, revenir sur les accords de 1968. Pour boucler la boucle, Sarkozy est réfractaire à toute idée de repentance, une réponse pour lui scellée et non négociable. S'il est réélu, le déni de mémoire remplacera le devoir de mémoire. Il n'y a qu'à voir son arrogance à vouloir occulter les crimes de ses aïeux,



**« S'il est réélu, le déni de mémoire remplacera le devoir de mémoire. Il n'y a qu'à voir son arrogance à vouloir occulter les crimes de ses aïeux, lui qui n'est pas Français de souche mais fils de Hongrois qu'il assume difficilement. »**



lui qui n'est pas Français de souche mais fils de Hongrois qu'il assume difficilement. Avec Hollande, peut-être que les choses seront un peu mieux. On ne peut pas dire qu'il soit un faiseur de miracles mais les demandes d'asile seront plus chapeautées, leur traitement n'excèdera pas six mois. Pour lui, les mesures choc sur l'immigration de Nicolas Sarkozy n'auront aucune chance d'aboutir et ne sont qu'une manœuvre électorale. S'il est élu, il fait la promesse de régulariser 30.000 personnes par an contre 6.000 pour le président sortant. Sur le registre de la repentance, Hollande, plus offensif, tient à ce que les choses soient dites et qu'il était temps que la France s'excuse pour ses 132 ans de colonialisme en Algérie, une déclaration qui lui a valu d'être taxé par la droite française d'«apôtre» de la repentance. Un bon point sans doute pour lui, mais...

Un autre dada du président-candidat, c'est de remettre en cause la carte de séjour de

S. H.

UN ACCORD SIGNÉ ENTRE L'ALGÉRIE ET LA LIBYE

# Meilleure sécurisation des frontières

L'Algérie et la Libye ont convenu mercredi de l'organisation de patrouilles de contrôle des frontières, selon le procès-verbal des entretiens signé entre le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, et son homologue libyen, Fawzi Abdelaal.

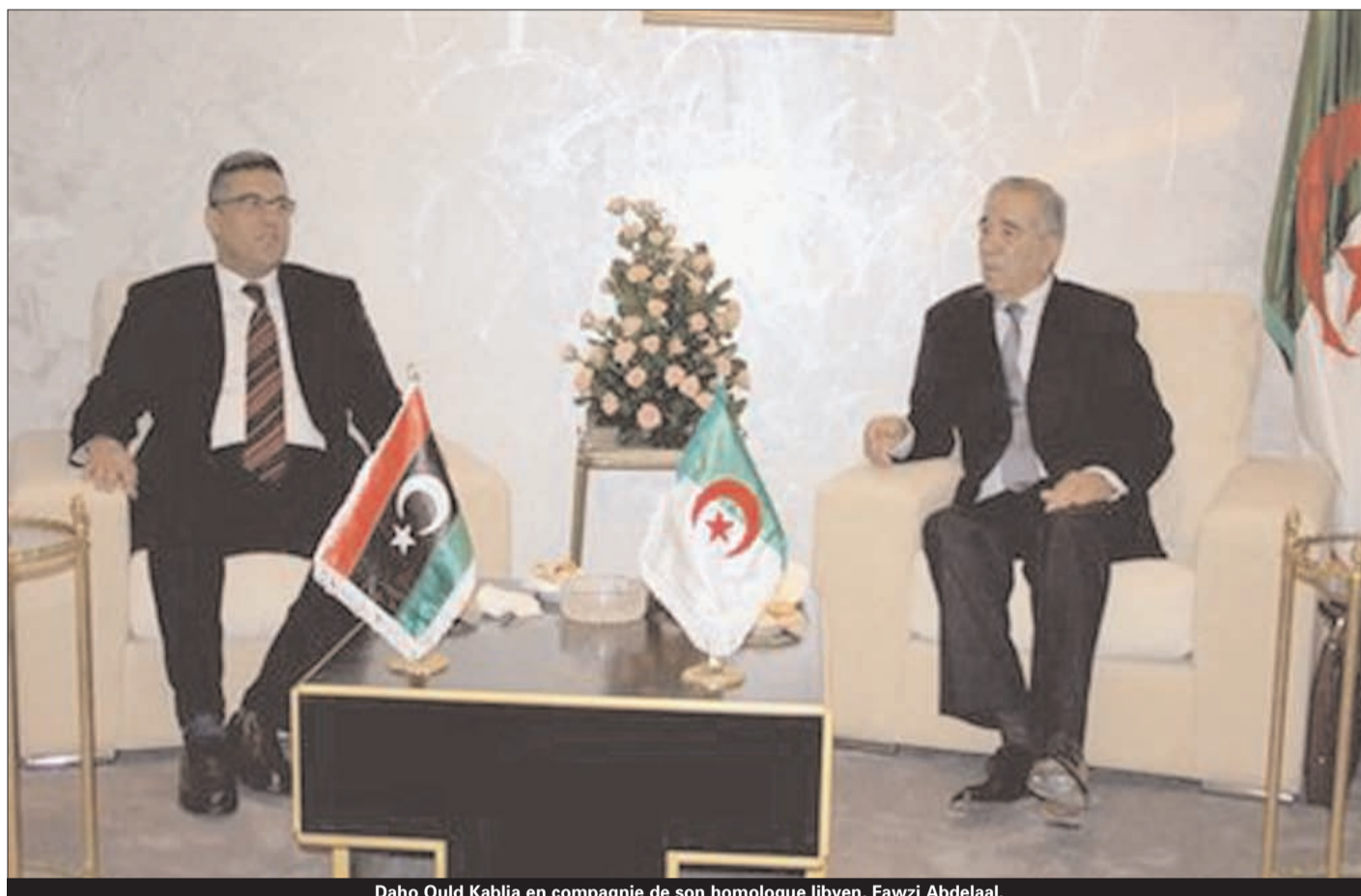
PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

« Il a été convenu d'organiser des patrouilles de contrôle des frontières, de la réactivation des points de contrôle et du renforcement de la coopération en matière d'échange d'informations entre les organes de sécurité spécialisés pour assurer la prise en charge des nouveaux développements et un prompt règlement des problèmes qui se posent », était-il écrit dans le procès verbal qui a sanctionné la visite du responsable libyen.

La partie algérienne a proposé d'autre part, un projet de protocole d'accord sur "la création d'un comité bilatéral des frontières qui se chargera d'élargir et de diversifier les domaines de coopération notamment la sécurité et le développement des régions frontalières".

La partie libyenne s'est engagée à ce propos, à "examiner le projet et d'y apporter une réponse par voie diplomatique dans les meilleurs délais".

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, a souligné mardi déjà « la disponibilité de l'Algérie à coopérer avec la Libye dans les domaines susceptibles de contribuer à renforcer la surveillance et assurer la sécurité des frontières » communes, et proposé « la constitution d'une commission mixte



Daho Ould Kablia en compagnie de son homologue libyen, Fawzi Abdelaal.

frontalière algéro-libyenne » pour prendre en charge les questions de sécurité et les régions frontalières.

Le ministre libyen de l'Intérieur, a mis en avant mardi la nécessité d'unifier les positions de l'Algérie et de la Libye dans les forums internationaux pour mieux servir la sécurité des deux pays aux niveaux régional et mondial. La conjugaison des efforts entre l'Algérie et la Libye dans tous les domaines constituera un facteur de stabilité dans la région et aura un impact positif sur la paix dans la région et dans le monde, a-t-il soutenu. Rappelant

« les intérêts communs pour lequel les deux pays peuvent engager une coopération », le ministre libyen a précisé, de ce fait, que la nouvelle politique de son pays reposait sur « la confiance, la coopération et les échanges », soulignant que la Libye était « confiante quant aux intentions algériennes à son égard ».

Il indiquera, à ce sujet, que de nouvelles perspectives de coopération entre l'Algérie et son pays, sont prévues, dans les domaines sécuritaire, économique et autres, affirmant que la Libye « coopérera avec l'ensemble des Etats de son entourage

dans leurs démarches visant la préservation de la paix et l'éradication du terrorisme ». La Libye, a-t-il dit, est disposée à oeuvrer sérieusement au mieux des intérêts communs au Maghreb, soulignant que son pays ne ménagera aucun effort pour la concrétisation de la coopération, l'examen des propositions formulées par l'Algérie et la dynamisation de tous les accords conclus.

Le ministre de l'Intérieur libyen se trouve en Algérie, depuis mardi dernier, dans le cadre d'une visite officielle de deux jours à l'invitation de son homologue algérien, Daho Ould Kablia. **M. B.**

## RELATIONS ALGÉRO-MAROCAINES

# L'information au centre de la coopération

PAR RAYAN NASSIM

La visite de travail de trois jours en Algérie du ministre marocain de la Communication et porte-parole officiel du gouvernement, Mustapha El Khalfi qui a pris fin mardi, a été sanctionnée par le désir exprimé par les deux pays de promouvoir la coopération bilatérale dans le domaine de l'information et la signature d'un mémorandum d'entente et d'un protocole de coopération.

Les deux pays ont souligné, selon le procès-verbal sanctionnant la visite, que "ces entretiens traduisent la volonté de l'Algérie et du Maroc d'aller de l'avant vers le développement de la coopération", notamment dans les domaines de la formation, l'échange de programmes audiovisuels, la production commune, la numérisation ainsi que l'échange de journalistes

et d'expériences dans différentes activités médiatiques.

Les deux parties ont convenu, dans le cadre de ces entretiens présidés par le ministre de la Communication, Nacer Mehal, et son homologue marocain, Mustapha El Khalfi, d'organiser un forum algéro-marocain des journalistes devant se tenir par alternance dans chacun des deux pays. La première rencontre se tiendra en juillet 2012 au Maroc.

### Le forum élargi dans le futur à d'autres pays maghrébins

Les deux parties ont également convenu de revoir les conventions conclues entre les entreprises de presse des deux pays à travers leur actualisation et leur enrichissement en vue de s'adapter aux développements que connaît le champ médiatique au niveau international. Il a été

également convenu de lancer une réflexion sur une nouvelle approche de ces conventions qui prennent en compte les exigences de cette étape et réunissent les conditions idoines aptes à renforcer la coopération bilatérale dans le domaine audiovisuel.

Dans ce sillage, un protocole de coopération entre les agences de presse algérienne (APS) et marocaine (MAP) a été signé.

Les deux parties ont saisi cette occasion pour exprimer leur disposition à élargir la coopération bilatérale à travers l'échange de visites entre journalistes, d'expériences et d'informations ainsi que des programmes communs de nature à préserver la mémoire historique commune.

Dans le souci de poursuivre le processus de coopération dans le domaine de l'information et de la communication, il a été

convenu de tenir des rencontres périodiques entre les ministres de la Communication des deux pays.

Ainsi le ministre marocain a adressé une invitation à son homologue algérien pour effectuer une visite au Maroc en avril 2012.

M. El Khalfi avait effectué durant son séjour en Algérie des visites à la Radio et la Télévision nationales ainsi qu'à l'Agence de presse algérienne (APS).

Il a également tenu une rencontre avec la presse nationale dans laquelle il a souligné que sa visite traduisait "la volonté qui anime les dirigeants des deux pays à dynamiser les relations bilatérales".

Les deux parties ont salué par ailleurs les résultats positifs réalisés à travers l'échange de visites au niveau ministériel.

**R. N.**

•••  
**Nos prochaines élections législatives sont une question algéro-algérienne mais qui intéressent tout de même les dirigeants français particulièrement concernant la menace islamiste...**

Il existe en France une perception assez négative de l'islamisme en général.

On a tendance à considérer qu'il n'existe pas d'islamisme modéré mais que tout islamiste est potentiellement radical.

A partir de cela, on pourrait penser que le gouvernement français verrait de façon suspicieuse l'arrivée des islamistes au pouvoir en Algérie.

Le contexte actuel dans l'affaire Merah pourrait conforter cette hypothèse sauf qu'un certain nombre de paramètres tendraient à relativiser ou à mettre en cause cette hypothèse.

Premier élément, l'élite dirigeante poli-

tique en France semble avoir modifié son opinion sur cette question, et c'est ce qui ressort de la gestion de la France du conflit libyen, puisqu'on a mis des islamistes au pouvoir dans ce pays. En second élément, je ne crois que les dirigeants français pensent qu'une victoire des islamistes aux législatives algériennes changeraient radicalement la nature du pouvoir algérien.

A mon sens, les Français connaissent

la configuration la ténacité de notre Etat, la nature pragmatique et entraine des islamistes algériens et donc les Français sauront maintenir les relations qu'ils estiment nécessaires avec l'Algérie en faisant fi des idées idéologiques préconçues.

La réalisation des intérêts de l'Algérie dépend des Algériens plus que du futur dirigeant français.

**M. B.**

ELLE GÈLE DE NOUVEAU SES ACTIVITÉS POUR 48 HEURES

## La commission de surveillance des élections revient à la charge

La Commission nationale de surveillance des élections législatives ne décolère pas et compte aller jusqu'au bout de ses revendications concernant les inscriptions hors délais des électeurs sur le fichier électoral. Elle vient d'annoncer sa décision, encore une fois, de suspendre ses activités pour 48 heures à compter d'hier.



Préparations des élections sur fond de cacophonie.

PAR MOKRANE CHEBBINE

“La Commission nationale de surveillance des élections législatives a décidé de suspendre ses activités pour 48 heures au niveau national à partir d'aujourd'hui car ses doléances n'ont pas été prises en charges”, indique un deuxième communiqué rendu public à l'issue d'une réunion de la commission. Cette décision fait suite aux infractions mentionnées par la Commission dans son communiqué numéro 1, rendu public le 26 mars 2012, concernant les inscriptions collectives sur les listes électorales en dehors des délais légaux et “sans tenir compte des conditions en vigueur et l'allègement des dossiers de candidatures pour ce qui est de la présentation de photos sur CD ou en négatif”, précise la même source.

Les préoccupations de la commission portaient également sur le “détachement des membres des commissions communales et de wilaya”, “la mise à leur disposition des moyens logistiques au niveau des commissions communales et de wilaya”, la proposition d'un bulletin unique selon les descriptions énoncées dans la correspondance de la Commission et “la clarification des modalités d'application de l'article 3 de la Loi électorale relative à la représentation de la femme sur les listes électorales”. Cette décision, ajoute le communiqué, a été prise suite à “la non prise en charge des réclamations ci-dessus énoncées et d'autres” qui ont été soulevées lors de la réunion du 26 mars avec le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales. “La suspension des activités de la Commission pour une durée de 48 heures à compter de ce mardi émane de son souci d'accomplir au mieux sa mission juridique

à même de garantir la transparence du processus électoral”, lit-on dans le communiqué qui précise que la Commission “reste ouverte à toutes les propositions et initiatives susceptibles de faciliter sa mission et de répondre aux exigences juridiques et légales” visant à garantir la régularité du rendez-vous électoral. Les membres de la Commission nationale de surveillance des élections se sont réunis, mardi dernier, pour examiner les obstacles qui entravent l'accomplissement des missions qui lui sont dévolues et évaluer leur rencontre avec le ministre de l'Intérieur. Pour rappel, la Commission de surveillance des élections législatives s'est soulevé déjà contre l'inscription en bloc de 30.000 militaires dans la wilaya de Tindouf, ce qui a provoqué une vive polémique et contraint le ministère de l'Intérieur à radier du fichier électoral plusieurs membres de l'ANP. M. C.

REDRESSEURS DU FLN

## Des listes indépendantes dans 20 wilayas

Le Mouvement de redressement et de l'authenticité du Front de libération nationale (FLN) ne décolère pas. Salah Goudjil, chef de file de cette tendance a annoncé hier, à Draria (Alger) que des candidats se présenteront dans des listes indépendantes dans 20 wilayas. «Ils ont déjà déposé leurs candidatures», a indiqué le conférencier, en guise de réaction immédiate après que le FLN ait divulgué ses listes qui ne contiennent, rappelons-le, aucun nom du mouvement de redressement tel que promis par

Abdelaziz Belkhadem. Pour Salah Goudjil, «il ne s'agit aucunement de profiter de la vague de colère et de contestation soulevée par les listes inédites du FLN aux prochaines législatives». Ceci dit, il a déploré l'attitude de Belkhadem qui n'a pas, selon lui, respecté les clauses de l'accord en évinçant tous les noms proposés des listes de candidatures, les redresseurs tablant sur 130 candidats.

«La meilleure des ruses, c'est de ne pas ruser», a-t-il ironisé, pour qualifier l'attitude de

Belkhadem, à l'issue de plusieurs rencontres de conciliation organisées par les deux parties. Ce faisant, Salah Goudjil a réitéré la volonté de redresser les rangs du vieux parti qui a «déviié de sa ligne directrice», en organisant une conférence nationale et un congrès extraordinaire pour remettre de l'ordre au sein du FLN. Goudjil a notamment focalisé sur la nécessité de revoir le règlement intérieur du parti de façon à ce que le secrétaire général soit à la tête du comité central et non pas celui de tout le parti. Haussant désor-

mais le ton, le chef de file du mouvement de redressement, sans pour autant écarter le recours à nouveau au dialogue, à condition que cela soit avec des témoins et des procès-verbaux.

En se présentant dans des listes indépendantes, les redresseurs ajoutent leur grain de sel à l'hémorragie qui saigne le vieux parti, dont la liste des mécontents est déjà assez longue au sein même des légalistes, après l'exclusion de plusieurs cadres de la course à la députation. M. C.

LISTES DE CERTAINS PARTIS

## Le FAN dénonce le clientélisme et le copinage

Le Front de l'Algérie nouvelle (FAN) déplore la confection de listes de candidatures sur la base du copinage et du clientélisme par certains partis politiques en course pour les prochaines élections législatives du 10 mai.

«Certains chefs de partis ont placé leurs progénitures et leurs proches dans leurs listes», a souligné Djamel Benabdeslam, hier, lors d'une conférence de presse à Alger, regrettant que «le prochain Parlement sera plus une institution familiale que des représentants du peuple». Et de prévenir de cette situation qui portera gravement atteinte à la crédibilité de la prochaine Assemblée populaire nationale.

Le président du FAN a également appelé les pouvoirs publics à ouvrir une enquête approfondie sur «le business électoral» qui a propulsé des «affairistes» en tête de listes dans plusieurs wilayas.

L'enquête doit être menée sur les sources de

financement des campagnes électorales des différents partis politiques, a ajouté Benabdeslam. Concernant la confection des listes de son parti, le conférencier a indiqué que les militants de

base ont eu toute la latitude de choisir leurs candidats au scrutin du 10 mai prochain, à l'exception de trois wilayas où la direction du FAN est intervenue pour désigner les têtes de listes, pour

dire que l'opération s'est déroulée dans un climat serein empreint de démocratie et de consentement des militants de base du parti. M. C.

BOUMERDÈS, ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

## 18 listes déposées... et des contestations

PAR TAHAR OUNAS

Dix-huit listes de partis politiques et deux autres de candidats indépendants vont entrer en lice pour les prochaines élections législatives du 10 mai prochain à Boumerdès, selon la Drag. Ces listes se disputent, en effet, les 10 sièges de députés de cette partie du pays. Dix-sept autres postulants, dont sept de nouvelles formations politiques ainsi que d'indépendants, ne prendront pas part aux

prochaines joutes électorales car n'ayant pas pu constituer de dossier à temps ou collecter les signatures exigées, notamment pour les candidatures indépendantes.

La liste du FLN sera conduite par un député sortant, en l'occurrence, M. Djâadi. Notons qu'à cette annonce, plusieurs militants se sont élevés contre ce choix. D'ailleurs l'on enregistre trois candidats sur les dix retenus qui se sont retirés, indique-t-on. Le FFS, grand favori localement, verra sa liste conduite par l'actuel secrétaire

national, A. Laskri suivi par l'actuel P/APC de Naciria, Ben Ameer. La liste du Front du changement (FC) sera conduite par le député sortant, Abdelaziz Mansour, et secondé par l'actuel P/APC de Bordj Ménaïel, M. Gabour.

Ainsi, la liste du RND sera conduite par l'élue de l'APW M. Djenati et secondé par Mme Mikaref. La liste du parti de Louisa Hanoune sera conduite par l'élue et vice-président de l'APW, M. Ouzeriate. T. O.

REDRESSEMENT FISCAL

## Djezzy condamné à verser 99 milliards de dinars

L'opérateur de téléphonie mobile en Algérie, Djezzy, a été condamné par la justice algérienne à verser une amende de l'ordre de 99 milliards de dinars (près de 1,3 milliard de dollars), selon un communiqué du groupe Orascom Telecom Holding (OTH), repris mercredi par plusieurs médias. L'opérateur de téléphonie mobile se trouve déjà dans un redressement fiscal, en plus d'autres amendes qu'il est contraint de payer suite à des condamnations de la justice algérienne. Toujours selon le même communiqué, un membre de la direction de Djezzy a, lui aussi, été condamné dans cette affaire liée à une plainte, qui remonte à 2010, et qui concerne des accusations de violation de la législation algérienne sur les changes déposée par la Banque d'Algérie.

BOUMERDÈS

## Cinq gendarmes blessés dans un attentat à Dellys

Un attentat à la bombe artisanale a fait, hier vers 15h30, cinq blessés parmi des gendarmes à l'entrée ouest de Dellys, une localité située à une cinquantaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris de sources sûres. Celles-ci ajoutent que l'engin explosif, enfoui, sous terre, sur la bordure de la RN 24, exactement au lieudit Sonipeç, a explosé au passage d'un convoi de la Gendarmerie nationale qui escortait un fourgon de transport de prisonniers. Nos sources précisent que le convoi se dirigeait vers la ville de Bordj Ménaïel.

Les blessés ont été évacués en urgence à l'EPH de Dellys et ont reçu les soins nécessaires et leur vie n'est pas en danger, ajoute-t-on.

Cet attentat à l'explosif intervient deux jours seulement après l'élimination de deux dangereux terroristes dans la région de Cap Djenet au cours d'une embuscade qui leur a été tendue par les soldats de l'ANP. T. O.

## ECONOMIE VERTE

# Plus de 1,4 million d'emplois créés à l'horizon 2025

Plus de 1,4 million d'emplois pourront être créés en Algérie à l'horizon 2025 dans des activités liées à l'économie verte, estime une étude réalisée par l'Agence de coopération allemande au développement (GIZ).

PAR RAYAN NASSIM

L'estimation du potentiel de développement de l'emploi dans le domaine de cette nouvelle conception de l'économie à l'horizon 2025 est de 1.421.619 postes de travail, précise cette étude présentée en marge des travaux du séminaire sur l'Employabilité et l'entrepreneuriat pour les jeunes et les femmes dans l'économie verte en Algérie.

L'étude a relevé, par ailleurs, que près de 600.000 personnes, dont beaucoup de jeunes, travaillaient actuellement en Algérie dans des activités liées à l'économie verte comme le recyclage des déchets ménagers, l'agriculture ou les énergies renouvelables.

En 2010, le nombre d'entreprises exerçant ce type d'activités s'élevait à 273.202 unités. Ainsi, 3.407 entreprises actives dans la récupération et la valorisation des déchets, 1.470 dans la gestion de l'eau, 168.648 dans le bâtiment vert, 68.631 dans la gestion des espaces verts, et 30.085 unités travaillaient dans les services liés à l'environnement tels que l'audit, les études, le conseil et la formation.

Ces activités connaissent, selon cette enquête réalisée entre janvier et février derniers, un engouement particulier notamment de la part des jeunes et des



Exploiter toutes les potentialités pour résorber le chômage.

femmes. Au total, ce sont 14.574 femmes qui travaillent actuellement dans les professions dites "vertes" ou "verdissantes", soit 7,9% du nombre global des femmes inscrites au registre de commerce, dont 1.938 sont des gérantes.

Selon les statistiques de l'étude, 7.376 femmes actives dans le secteur du bâtiment vert (50,61%), 3.123 dans les services (21,42%), 3.827 dans les espaces verts soit (26,25%), 146 dans le traitement des déchets, 51 dans le recyclage des déchets, et 51 femmes dans le secteur de l'eau.

La tenue du "Carrefour du jeune entrepreneur" à Oran en novembre 2011, avait conforté l'idée de l'existence d'un fort intérêt en Algérie pour ce type de métiers, souligne la même étude.

Sur un échantillon de 203 jeunes porteurs de projets qui avaient bénéficié d'un programme de coaching au titre de ce

salon, 54 jeunes, dont 22 femmes, ont choisi la création d'entreprises dans des créneaux liés à l'économie verte.

Mais, malgré une prise de conscience évidente que la protection de l'environnement est devenue une opportunité d'investissements générateurs de croissance et d'emplois en Algérie, l'enquête a relevé que "le concept d'économie verte n'est pas très répandu dans le pays et reste quasiment absent de la littérature politique et économique" des pouvoirs publics.

Les experts algériens qui ont réalisé l'étude recommandent pour remédier à cette situation la mise en place, par les dispositifs d'appui à l'emploi, de programmes de communication pour orienter les jeunes et les femmes en particulier vers les métiers verts.

Il est nécessaire aussi, selon eux, d'élaborer une nomenclature des emplois et des métiers verts en Algérie dans le but de vul-

gariser ce concept et de créer des instruments de mesure pour l'évaluation continue de l'employabilité dans les activités liées à cette économie verte.

Pour le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), l'économie verte est "une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie des ressources".

Dans ce type d'économie, la croissance des revenus et de l'emploi provient d'investissements publics et privés qui réduisent les émissions de carbone et la pollution, renforcent l'utilisation rationnelle des ressources et l'efficacité énergétique et empêche la perte de biodiversité.

Le développement durable a été défini en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement comme "un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs".

R. N.

## ACQUISITION D'UN SECOND SIMULATEUR DE VOLS POUR ATR

# Accord entre Air Algérie et le canadien CAE

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a signé, hier, à Alger un accord avec la compagnie canadienne CAE (Canadian Aviation Electronics) pour l'acquisition d'un second simulateur de vols d'avions de transport régional (ATR 72-500), apprend-on mercredi auprès de la direction générale de la compagnie.

L'accord a été signé par le président-directeur général d'Air Algérie, Mohamed Salah Boulouf, et le vice-président des

ventes commerciales de la CAE, Dean Fisher, précise la même source.

En vertu de cet accord, la CAE s'engage à livrer le simulateur dans un délai de 14 mois et à assurer le service après vente.

Il s'agit du deuxième simulateur de vols qu'Air Algérie achète auprès de CAE, précise encore la direction générale de la compagnie nationale.

Le premier simulateur, acquis en 2008, est destiné à l'apprentissage et au recy-

clage des pilotes des Boeing de type 707-37 NG (Nouvelle génération).

D'une capacité de 20 heures de vols par jour, le nouvel équipement sera installé au centre de simulation de vols de la compagnie nationale situé à Kouba (Alger), ajoute la même source, qui n'a pas donné plus de précisions sur le coût de ce simulateur de dernière génération.

APS

## RAPPEL À L'ORDRE DE GHLAMALLAH

# Les imams tenus à une présence permanente dans les mosquées

Le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Bouabdallah Ghlamallah, a appelé à Blida les imams à s'astreindre à une "présence permanente dans les mosquées pour un strict accomplissement de leurs obligations". "L'imam, qui a les mêmes droits et devoirs que le reste des fonctionnaires, se doit d'être à la mosquée pour donner des prêches, officier les

mariages et faire le médiateur pour permettre aux gens de se réconcilier entre eux, notamment", a recommandé mardi le ministre lors d'une rencontre avec les imams, au deuxième jour de sa visite dans la wilaya. M. Ghlamallah a rappelé, dans ce contexte, "l'important rôle joué par l'imam durant la grave crise qu'a traversée le pays, en veillant à la cohésion sociale par

l'affermissement des liens entre les citoyens", tout en se félicitant du "sens civique" qui a toujours caractérisé les imams. Evoquant le rôle de la mosquée, il a souligné que celle-ci, en plus de l'accomplissement de sa mission culturelle originelle, "s'est également mise au service de la jeunesse par le biais du fonds de la Zakat".

## EN UNE SEMAINE

# 90 morts dans 500 accidents de la route

Quatre-vingt-dix (90) personnes ont trouvé la mort et 915 autres ont été blessées dans 500 accidents de la route survenus à travers le territoire national durant la période allant du 20 au 26 mars 2012, selon un bilan des services de la Gendarmerie nationale rendu public, hier.

Par rapport à la période précédente, les services de la Gendarmerie nationale ont relevé une augmentation du nombre de morts (+41), du nombre de blessés (+126) et du nombre d'accidents (+69).

Concernant le nombre de morts, la wilaya de Tiaret arrive en tête avec 20 morts, suivie de Djelfa (08 morts), M'sila (07 morts), Oran (05 morts) et des wilayas de Mascara, Laghouat, El-Oued, Adrar et Biskra (04 morts chacune). Les principales causes de ces accidents sont l'excès de vitesse (127 accidents), la perte de contrôle du véhicule (75 accidents) et les dépassements dangereux (59 accidents), selon la même source.

COOPÉRATION ALGÉRO-AUTRICHIENNE

# Des experts débattent de l'élevage bovin

En présence de l'ambassadeur d'Autriche à Alger, Aloisia Woergetter, et des responsables de la Chambre nationale de l'Agriculture (CNA), cinq experts en agriculture et en élevage bovin ont présenté, hier au siège de la CNA, les techniques inhérentes à l'élevage et la production intensive de lait de vache.

PAR AMAR AOUIMER

Ces experts spécialisés dans la formation agricole de la région de Tyrol à vocation agricole et d'élevage et la délégation autrichienne qui ont effectué, récemment, une visite dans la région de Khenchela, ont eu l'immense plaisir de montrer leur savoir-faire aux participants à cette importante rencontre avec les agriculteurs algériens.

Ainsi, après l'allocution de l'ambassadeur qui a expliqué la mission essentielle de la délégation de son pays en Algérie qui consiste à inculquer la technologie agricole et le partenariat positif dans le secteur agricole, Joseph Mayr, agriculteur, producteur de fromage, élu de la commune de St. Johann au Tyrol a longuement étalé son «know how» à l'assistance a indiqué qu'il est «prêt à transmettre son expérience aux éleveurs de vaches algériens».

Il a notamment souligné que la moyenne de vaches dont l'agriculteur autrichien assure l'élevage s'élève à sept. Mais d'autres éleveurs en possèdent jusqu'à 100 vaches. Etant souvent des exploitations agricoles familiales, les fermes autrichiennes possèdent toute une série d'infrastructures et des centaines d'hectares de terre agricole, ainsi que des fromageries pour produire du beurre et du yaourt et, par ailleurs, des bâtiments pour le stockage d'aliments de bétail.

## L'expérience de Tyrol pour la satisfaction du marché algérien

Pour sa part, Andrew Webhofer, ingénieur enseignant à l'école d'agriculture de Weitau, nous a affirmé que «la rencontre avec les agriculteurs algériens a pour objet essentiel, avec la contribution du gouvernement algérien, de donner aux paysans locaux un terrain situé à Khenchela (dans le Sahara) et certaines vaches pour produire du lait afin d'approvisionner le marché algérien».



Ce professeur ajoute que «l'essentiel consiste, notamment, à répondre aux besoins des consommateurs algériens en matière de lait. Nous sommes, cinq experts, dont Peter Altenberg, enseignant à l'école d'agriculture Weitau, Alfred Hans Peter Neuner, ingénieur en bâtiment/spécialisation étables et Christian Helmut Schniersmeyer, ingénieur en bâtiment/spécialisation étables, invités par le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Tahar Kellil, pour visiter Khenchela afin de trouver des solutions universelles, car il y a des spécialités pour nour-

rir les vaches, tels que les bâtiments, les infrastructures, sachant qu'une vache bien nourrie donne plus de lait».

Il ajoute qu'il est très important de former des agriculteurs algériens avec l'organisation de cours dans de petites écoles tout en projetant de construire des usines laitières pour la conservation du lait plus longtemps. «Dans quelques années, nous verrons que l'Algérie pourrait produire plus de quantités de lait de vache et commencer, donc après à produire des fromages proprement algériens».

A. A.

DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION AVEC L'AMÉRIQUE DU NORD

# Intégration économique maghrébine préalable

Une intégration économique maghrébine demeure le meilleur vecteur pour le développement et le renforcement des relations de coopération entre les pays de la région et l'Amérique du Nord, estime mardi un expert lors d'un colloque sur «les relations Maghreb-Amérique du Nord»... Al'état actuel, les économies des pays maghrébins sont «dans l'incapacité d'absorber, chacune à part, toutes les potentialités de partenariat et de coopération avec les pays de l'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada)», indique Camille Sari, expert en finances à l'Institut euromaghrébin d'études et de prospectives.

Les PIB des cinq pays maghrébins totalisent quelque 340 milliards de dollars, soit l'équivalent de celui de la Grèce en proie à une grave crise, mais largement inférieur au PIB des Etats-Unis estimé à plus de 14.000 milliards de dollars, ce «qui démontre l'incapacité de ces pays de s'imposer comme partenaire régional fiable s'ils restent éparpillés», ajoute M. Sari durant ce colloque organisé par la Confédération des cadres de la finance et de la comptabilité (CCFC) sur les relations Maghreb-Amérique du Nord. Cependant, l'objectif d'ériger une commu-

nauté économique maghrébine doit être concrétisé «en prenant en compte les spécificités économiques de chacun des pays de l'espace maghrébin dans le cadre d'une complémentarité entre les potentialités de ces Etats», a précisé M. Sari. L'émergence d'un marché régional multidimensionnel (Proche Orient, Afrique subsaharienne et Europe), l'amélioration des taux d'emploi de jeunes et la création de valeur ajoutée pérenne sont les principaux résultats escomptés d'un tel processus d'intégration régionale. M. Sari a préconisé «d'impliquer les capitaux arabes, actuellement placés dans des fonds souverains, pour financer des projets d'investissements américains et canadiens hors hydrocarbures dans les pays du Maghreb à travers, entre autres, la délocalisation des filières industrielles à forte potentialité». «C'est à travers ce mode de financement qu'a été réalisée l'usine Renault à Tanger au Maroc», a-t-il affirmé par ailleurs, soulignant que cette usine a été financée «à hauteur de 80% par des fonds saoudiens».

D'autre part, «la réponse économique aux besoins exprimés par les populations maghrébines devra immédiatement prendre le

relais aux changements et réformes politiques opérés d'une façon ou d'autre dans les pays de la région, a-t-il affirmé à l'APS en marge de la rencontre. Les revendications exprimées aujourd'hui par la population maghrébine, notamment les jeunes «sont de nature socio-économique et nécessitent des solutions concrètes en matière d'emploi, de logement et d'amélioration des conditions de vie en général», a-t-il ajouté.

Le colloque a ouvert ses travaux en présence des ambassadeurs des Etats-Unis, Henrys Ensher, et du Canada, Geneviève des Rivières, ainsi que plusieurs experts maghrébins. Par ailleurs, cette rencontre s'est poursuivie dans l'après-midi par des travaux en commission avec pour principaux thèmes les perspectives des relations économiques entre les pays du Maghreb et de l'Amérique du Nord, avant de s'achever mercredi dans la soirée par l'adoption de recommandations destinées à contribuer au développement de la coopération économique entre les pays du Maghreb et de l'Amérique du Nord.

R. N.

3<sup>e</sup> RECENSEMENT GÉNÉRAL AGRICOLE

## Un modèle régional

Le 3<sup>e</sup> recensement général agricole (RGA), dont le lancement est prévu en 2012 en collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), sera un projet «modèle» au niveau régional, a estimé mardi le représentant de la FAO en Algérie, Nabil Assaf. «Le recensement général agricole en Algérie prévu cette année sera un modèle qui servira de référence pour les autres pays car les méthodes de collectes

d'informations et leur exploitation seront conformes aux besoins des décideurs, des investisseurs, et de l'agriculture», a-t-il expliqué à l'occasion de la signature d'un projet de partenariat le ministère de l'Agriculture.

Ce recensement va bénéficier de l'appui de la FAO sur le plan de l'expertise et de d'assistance aux équipes algériennes qui seront chargées de ce projet. «Il alliera la volonté et les moyens dont dispose l'Algérie avec les moyens techniques de la FAO. Il sera un défi très important à relever», ajoute M. Assaf. Cette opération, qui devrait coûter environ un milliard de dinars, sera réalisée en plusieurs phases et mobilisera plus de 8.000 enquêteurs, en plus des fonctionnaires du secteur agricole.

Selon le directeur des statistiques agricoles, Hocine Abdelghafour, a indiqué mardi à l'APS que ce recensement est «en préparation», sans pour autant préciser sa date de lancement.

Par ailleurs, la FAO lancera prochainement un projet régional dont l'Algérie fera partie, pour la mise en œuvre d'un système de prévention et de lutte contre «le charançon rouge», qui affecte le palmier dattier.

L'objectif de ce projet est de se préparer et réagir aux situations d'urgence en mettant en place des systèmes d'alerte rapide en cas d'apparition de cet insecte, considéré comme «l'un des plus ravageurs du palmier dattier», selon M. Assaf.

«Même si cet insecte ne constitue pas actuellement une menace pour l'Algérie, contrairement au Maroc et à la Tunisie, un tel système est nécessaire dans un pays grand producteur de dattes» a-t-il estimé.

En outre, l'Algérie bénéficiera d'une coopération technique de la FAO dans d'autres projets portant sur la gestion de la faune sauvage, les réserves naturelles, la santé animale, ainsi que la création d'un observatoire de la pêche.

Selon le représentant de la FAO à Alger, cet observatoire de la pêche sera un outil de collecte d'informations et de traitement des données devant permettre de réguler l'effort de pêche et de préserver la ressource halieutique et les activités de pêche.

La coopération de la FAO consiste d'une part à organiser des formations sur la procédure de produire des statistiques sur la pêche, et d'autre part, dans l'assistance à l'aménagement des infrastructures de pêche.

Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Abdellah Khanafou, avait déjà souligné que «la crédibilité et l'exactitude» des statistiques concernant le secteur restait «tributaire de la nécessité de la mise en place d'un dispositif national de statistiques fiable».

«Le projet se déroule bien, et comme prévu», affirme M. Assaf.

Lancé en septembre 2011, ce projet s'étalera jusqu'à la fin de l'année 2012, pour un coût globale de 300.000 dollars.

Une mission de la FAO s'est réunie en décembre dernier à Alger avec les cadres du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) pour définir les axes de coopération entre l'Algérie et cette organisation onusienne durant les deux prochaines années, rappelle-t-on.

## MASCARA

**58 millions m<sup>3</sup> d'eau dans les barrages**

Le taux de remplissage des quatre barrages de la wilaya de Mascara a atteint 58 millions de mètres cubes d'eau, ce qui représente 27,5 % de la capacité totale de ces ouvrages, a indiqué la direction de l'hydraulique.

Le barrage de Chorfa, situé dans la daïra de Sig, emmagasine actuellement 27,4 millions m<sup>3</sup> cubes, alors que les taux de remplissage des barrages de Bouhanifia et Ouizert sont estimés respectivement à 16,9 et 13,6 millions m<sup>3</sup>.

La quantité d'eau stockée au niveau du barrage de Fergoug, près de la ville de Mohammadia, ne dépasse pas les 300.000 m<sup>3</sup> avec un taux d'envasement de 98 %, selon la même direction.

L'envasement constitue un sérieux problème pour les barrages de la wilaya puisque la quantité stockée au barrage de Fergoug, d'une capacité de stockage de 17 millions m<sup>3</sup>, est quasiment nulle et le taux d'envasement du barrage de Bouhanifia, d'une capacité de 100 millions m<sup>3</sup>, est à environ 48 %. Les barrages de Ouizert et Chorfa ont atteint respectivement 5 % et 4 %, ce qui rend la moyenne d'envasement dans les quatre barrages de 27,3 %, selon la direction de l'hydraulique.

La wilaya de Mascara dispose de neuf retenues collinaires d'une capacité de 2,6 millions de mètres cubes, dont l'eau est exploitée pour l'irrigation agricole.

Deux autres retenues (570.000 m<sup>3</sup>) sont en cours de réalisation alors que les projets de deux autres, d'une capacité de 428.000 m<sup>3</sup>, ont été inscrits.

## LAGHOUAT

**Vers un plan directeur d'urbanisme**

Un nouveau plan directeur urbanistique devant lier les communes de Laghouat, Bennacer Benchohra et El Kheneg, a été suggéré dans la wilaya de Laghouat, ont indiqué les services de cette collectivité, ajoutant que ce plan vise à intégrer une surface supplémentaire de 200 hectares, depuis le territoire de la commune de Laghouat vers les deux autres communes, à l'effet de pouvoir exploiter les poches foncières situées sur les espaces frontaliers, ont indiqué les mêmes services.

Le nouveau plan directeur a été suggéré aux communes concernées pour approbation avant d'être présenté à l'Assemblée populaire de wilaya.

Les terrains délimités en vertu de ce plan devront servir d'assiettes aux projets centralisés, créer de nouveaux pôles urbains et désengorger le chef lieu de la wilaya.

Selon le wali de Laghouat, le plan devra également tenir en compte un certain nombre de spécificités urbanistiques et esthétiques dans l'exécution des projets et son parachèvement a accusé un retard du fait de l'existence, sur le site ciblé, de la décharge publique d'El-Kheneg. L'inscription d'un projet de transfert de cette décharge, pour un coût de 100 millions DA, pour son transfert et la mise en service du centre d'enfouissement technique de la commune de Bennacer Benchohra, a permis d'accélérer la finalisation du projet du nouveau plan urbanistique précité.

APS

## JIJEL, DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE ET CULTUREL

**13 milliards DA pour de nouveaux projets**

*Au titre de l'année 2012, la wilaya de Jijel vient de bénéficier d'une dotation budgétaire de treize milliards de dinars, pour la réalisation de plusieurs projets de développement socio-économiques et culturels, a annoncé le wali.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Cette enveloppe financière qui vient s'ajouter aux 56 milliards de dinars (au titre de l'exercice 2010-2011), servira à la réalisation de projets d'infrastructures relevant de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, de la Santé, de l'Enseignement supérieur, ainsi que d'autres secteurs d'activités, a précisé Ali Bedrici à l'APS.

En se taillant la part la plus importante de cette dotation, le secteur de l'Education nationale verra la réalisation de deux collèges d'enseignement moyen (CEM) et de quatre lycées, destinés à étoffer la région en structures d'éducation.

Concernant celui de la Jeunesse et des Sports, il disposera à la faveur de ce budget, de maisons de jeunes, auberges de jeunesse, salles polyvalentes, piscine, et terrain de football, ainsi que la réhabilitation de l'Opow de Jijel, alors que la santé bénéficiera de la construction de deux polycli-



niques et d'un établissement hospitalier (EPH).

Pour sa part, l'enseignement supérieur sera doté d'un troisième pôle universitaire dans la région d'El Aouana où sont prévus deux mille (2.000) places pédagogiques et 1.000 lits d'hébergement, a indiqué le chef de l'exécutif de la wilaya.

La nouvelle affectation budgétaire concerne également d'autres secteurs non moins importants, tels que les travaux publics, les forêts, l'environnement, la pêche, le tourisme, la formation, la culture, l'aménagement du territoire, et le loge-

ment, souligne l'APS. Dans le cadre du retour des populations à leurs mechtas d'origine, une enveloppe "assez conséquente", sera, par ailleurs, consacrée au désenclavement des zones rurales avec essentiellement la mise en place d'équipements et d'infrastructures socio-économiques (AEP, routes, éclairage, habitat rural, aménagement, assainissement), à même de favoriser ce retour, a expliqué le wali, rappelant qu'au cours de l'année écoulée, une enveloppe de 600 millions de dinars avait été allouée à ce programme.

B. M.

## TIARET, DIRECTION DE LA SANTÉ

**Projet de réalisation d'un nouvel hôpital**

Le chef-lieu de wilaya de Tiaret a bénéficié d'un projet de réalisation d'un nouvel hôpital, a annoncé dimanche dernier le ministre de la Santé, de la Ppopulation et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès.

Le projet du futur hôpital intervient sur demande du corps médical et paramédical de l'hôpital Youcef-Damerdji, en vue de réduire la pression sur cet établissement de santé publique, a indiqué le ministre en marge d'une visite dans la wilaya pour s'enquérir de l'état de santé des passagers blessés suite à la chute d'un autobus dans un ravin à Guertoufa (nord de la wilaya de

Tiaret) faisant 19 morts et 30 blessés.

Ce projet sera inscrit prochainement, une fois élaborée la fiche technique par les autorités locales, notamment en ce qui concerne le choix du terrain d'assiette et l'étude, a ajouté M. Ould Abbès.

L'hôpital Youcef-Damerdji de Tiaret bénéficiera cette année d'une opération de restauration dans le cadre des efforts du ministère visant l'humanisation du secteur de la santé et la réhabilitation de cet ancien établissement hospitalier, a révélé le ministre, avant d'annoncer la réalisation, à l'avenir d'un CHU dans cette dans cette wilaya. Le secteur de la Santé à l'échelle

nationale compte actuellement 80.000 praticiens, toutes spécialités confondues, contre 41 seulement en 1962, a signalé M. Ould Abbès, en rappelant les efforts déployés par l'Etat pour assurer de bonnes prestations au profit des citoyens.

Concernant la grève des spécialistes, le ministre a affirmé que "le dialogue est toujours ouvert entre le ministère et les travailleurs du secteur", spécialistes ou paramédicaux, soulignant que "le médecin ne doit pas arrêter le travail, quand il y a des malades qui ont besoin de ses services".

APS

## CHLEF, PRÉPARATION DE LA SAISON ESTIVALE

**Réhabilitation de la «destination Algérie»**

Le directeur général du tourisme au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Kechroud, a mis en exergue, dimanche dernier à Chlef, la nécessité de "réhabiliter la destination Algérie" en développant les espaces touristiques et en améliorant la qualité de services et les conditions d'accueil.

Intervenant lors d'une rencontre régionale sur la préparation de la saison estivale, en présence des directeurs du tourisme des wilayas de Mostaganem, d'Aïn Témouchent, d'Oran, de Tlemcen et de Chlef, M. Kechroud a indiqué que les potentialités existantes sont à même de contribuer au développement du secteur, "pourvu qu'il y est une implication des différents acteurs concernés". Pas moins de

200 millions de touristes passent des vacances dans les pays du bassin méditerranéen, a-t-il révélé, assurant, à cet égard, que l'Algérie pourra devenir une destination privilégiée des touristes "à condition que les acteurs du secteur s'investissent davantage pour améliorer les conditions d'accueil et la qualité de service".

De son côté, le représentant du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, Tahar Abdennour, qui a mis l'accent sur le rôle des collectivités locales dans la promotion du secteur du tourisme, a estimé "impératif" de mettre en place un fond de tourisme à l'image de celui de l'agriculture destiné au financement des actions entreprises par les communes au profit du secteur.

Se voulant plus explicite, il a indiqué que l'aménagement des espaces maritimes, des parking, des accès aux plages, l'hygiène, le ramassage des ordures et la disponibilité de l'eau potable sont entre autres actions qui relèvent du rôle des collectivités locales et qui nécessitent des fonds que nombre de communes ne possèdent pas.

Plusieurs autres questions liées à la concession des plages, à l'application de la réglementation en matière d'utilisation des jet skis et à l'entretien et au nettoyage des places, ont été abordées lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence du wali de Chlef ainsi que des chefs de daïras et des présidents d'APC des communes côtières de la wilaya.

APS

ORAN, LUTTER CONTRE LA MINEUSE DE LA TOMATE

# Lâchers de 400 Nesidiocoris tenuis

*Dans le cadre de la lutte contre la mineuse de la tomate, une opération de lâcher de 400 Nesidiocoris tenuis, insectes utiles (auxiliaires) importés d'Espagne, a été lancée mardi dernier à Oran.*

PAR BOUZIANE MEHDI

**D**ans une ferme située dans la commune d'El Ançor, une expérience a été effectuée dans une serre réservée à la culture de la tomate.

A Misserghine, cette opération de traitement biologique de ce parasite ravageur est supervisée par des techniciens de la station régionale de l'Institut national de la protection des végétaux.

Ayant donné son effet l'an dernier, cette technique a été pratiquée dans une serre multi dômes à la station des expériences de l'Institut technique des légumes secs et des cultures industrielles à Hassi Bounif, "donnant des résultats satisfaisants en matière de lutte contre la mineuse de la tomate", a indiqué le chef de département des expériences de la station de Misserghine, Ouazzani Karima.

Selon les explications fournies aux agriculteurs sur les mode d'emploi et les avantages par rapport aux méthodes chimiques, cet insecte utile (Nesidiocoris tenuis) importé d'Espagne et élevé au niveau de la station régionale de l'INPV



élimine la mineuse de la tomate dans l'œuf, souligne l'APS. Le contrôle biologique de ce parasite ravageur qui a endommagé la culture de la tomate à Oran contribue efficacement à la préservation de l'environnement et à la protection des consommateurs contre les pesticides chimiques utilisés dans le traitement des plantes contre les insectes nuisibles, a estimé le président de la Chambre d'agriculture de la wilaya d'Oran.

L'an dernier, la technique basée sur le traitement naturel vient renforcer d'autres

méthodes adoptées dans la lutte contre ce genre de parasites a contribué à réduire à 20 % les dommages estimés à 100 % en 2008, date de la propagation de ce type de ver dans la région de Hassi Bounif (à l'est d'Oran). Cette démonstration de lâchers de Nesidiocoris tenuis a été menée, selon l'APS par la station régionale de l'Institut national de la protection des végétaux, en présence de cadres de l'agriculture des wilayas d'Oran, Aïn Temouchent, Mostaganem et d'agriculteurs.

B. M.

OUARGLA, 2<sup>E</sup> SALON NATIONAL DU DROMADAIRE

# Bilan et perspectives du patrimoine camelin



**L**e 2e Salon national du dromadaire (Ouargla, 28-29 mars) est une occasion pour les scientifiques, les éleveurs et les agriculteurs issus de 16 wilayas du pays de faire le bilan du patrimoine camelin de l'Algérie et de tracer ses perspectives. Le salon, qui se tient pour la seconde fois depuis 1988, a programmé des activités culturelles et scientifiques durant les journées et les soirées d'hier et d'aujourd'hui jeudi. Pas moins de 14 communications ont ciblé hier les principales

problématiques de l'élevage camelin en Algérie, lors de la journée scientifique "Le patrimoine camelin, Réalités et perspective", quia réuni des spécialistes de l'INRA, des médecins vétérinaires, des universitaires et des cadres de différents Instituts et Directions de l'agriculture des wilayas concernées. Les objectifs de cette journée d'étude étaient l'identification des contraintes de l'élevage camelin, son organisation en filière et l'identification des systèmes d'élevage, selon les organisa-

teurs. La rencontre a porté également sur l'hygiène et la prophylaxie du camelin, la veille et le contrôle du patrimoine génétique, l'étude des conduites d'élevage, le recensement des mouvements de transhumance et l'amélioration des conditions d'élevage dans les parcours sahariens. Des soirées de poésie et de chants berbères et des courses de Méharis et une fantasia, ainsi que des séances de dressage, et un raid d'endurance sur 20 km, marquent le volet festif et attractif conféré à l'événement. Des prix seront décernés aux vainqueurs des concours de la meilleure chamelle productrice de lait, de la meilleure kheima, du meilleur géniteur mâle et du plus grand troupeau. Le 2e Salon national du dromadaire d'Ouargla, intervient après les fêtes dédiées au dromadaire, et organisées dernièrement à Oued Tin-tarabine (Tamanrasset) et à Timiaouine (Adrar).

Le cheptel camelin en Algérie est réparti sur trois zones d'élevage, à savoir dans le Sud-est, le Sud-Ouest et dans l'extrême Sud. Les wilayas, sahariennes et stepmiques, concernées par ce type d'élevage sont Ouargla, Ghardaïa, Laghouat, Tamanrasset, Illizi, Adrar, Béchar, Tindouf, Naâma, El-Bayadh, Biskra, et El-Oued. Quant à Djelfa, Tiaret, Tébessa et Khenchela, elles constituent des territoires de transhumance et de pâturage.

APS

CONSTANTINE

## Fin de calvaire pour les automobilistes

L'un des plus importants points noirs de la circulation à Constantine, en l'occurrence la traversée de la cité Zouaghi-Slimane vers l'aéroport et Ali-Mendjeli, est "en passe d'être résolu avec la réception, en avril prochain, d'une trémie à proximité du théâtre de verdure, a indiqué lundi dernier la Direction des Travaux publics (DTP). Le taux d'avancement de cet ouvrage, long de 150 m, avec une partie couverte de 30 m, a atteint 95 %. Il ne reste plus, selon la même source, que le "parachèvement des travaux d'aménagement extérieur, portant notamment sur la création d'espaces verts, et la pose de la signalisation et de l'éclairage public". Cette nouvelle infrastructure, pour laquelle une enveloppe financière de l'ordre de 180 millions de dinars avait été consacrée, mettra fin au calvaire enduré au quotidien par les automobilistes en partance (et en provenance) de l'aéroport Mohamed-Boudiaf et de la nouvelle ville Ali-Mendjeli. Deux autres trémies, inscrites au titre du programme quinquennal 2010-2014, sont également prévues au niveau du rond-point de la cité Daksi et au boulevard de l'Est, à l'entrée du quartier de Sidi-Mabrouk inférieur. Les travaux de ces deux ouvrages seront lancés "à partir de juin 2012", ont précisé les services de la DTP. Les deux trémies sont attendues avec d'autant plus d'impatience qu'elles fluidifieront de façon "significative" la circulation vers plusieurs cités de la périphérie constantinoise, comme Sidi-Mabrouk, Ziadia, Djebel Ouahch, Daksi, Frères-Abbas, El Gammass ou encore la cité El-Riad.

BATNA

## 518 foyers raccordés au réseau du gaz à Ksar Belezna

Un total de 518 foyers de la commune de Ksar Belezma, à l'ouest de la wilaya de Batna, a été raccordé lundi au réseau de distribution du gaz naturel, dans une ambiance festive et en présence des autorités locales et de citoyens. Selon les explications de la direction de l'énergie et des mines, cette opération qui englobera "dans les prochains jours l'ensemble des 556 foyers programmés" a nécessité un investissement de 135 millions de dinars, puisé du programme spécial de développement des Hauts-Plateaux.

Cette action a porté sur la réalisation de 5,1 km de canalisations de transport et de 10 km de réseau de distribution. et la poursuite des travaux de pose de 3 km de canalisations pour alimenter 178 autres foyers de cette même commune connue pour ses hivers rigoureux. Pour l'année en cours, il est prévu l'extension du réseau du gaz naturel pour alimenter en cette énergie un total de 1.900 foyers répartis sur plusieurs localités de la wilaya de Batna qui avait connu, l'année dernière, le raccordement de 2.142 foyers dont 190 à la faveur du "programme spécial cités et lotissements sociaux", a signalé la Direction de l'Energie et des mines de la wilaya.

Limité à 53 % en 2009, le taux de couverture de la wilaya des Aurès en gaz est actuellement de l'ordre 64 % et devra, selon les prévisions des autorités locales, progresser à 73 % d'ici à 2015.

APS

MALI, COUP D'ÉTAT CONTRE LE PRÉSIDENT AMADOU TOUMANI TOURÉ

# Levée du couvre-feu instauré par les militaires mutins

Les militaires mutins maliens ont annoncé, mardi soir, la levée immédiate du couvre-feu instauré après le putsch et la réouverture mercredi de ses frontières terrestres, dans un communiqué lu sur la télévision publique.



« Le couvre-feu est levé sur l'ensemble du territoire national ce mardi 27 mars 2012. La présente mesure prend effet à compter de sa diffusion », indique le texte.

Le couvre-feu, en vigueur de 18h à 6h (locales et GMT), avait été mis en place après le coup d'Etat militaire du 22 mars contre le président Amadou Toumani Touré rapporte l'APS. « Les frontières terrestres du pays seront ouvertes à la circulation à partir de ce mercredi 28 mars 2012 à partir de 00h », selon un communiqué lu sur l'ORTM. Par ailleurs Les militaires mutins au pouvoir au Mali, qui avait suspendu la Constitution après leur coup d'Etat du 22 mars, ont annoncé mardi soir avoir adopté un nouvel « acte fondamental », destiné selon eux à garantir « un Etat de droit » et une « démocratie pluraliste ». Le Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'Etat (CNRDRE, junte) « a adopté l'acte fondamental » constitué de quelque 70 articles qui, durant la période de transition, « sera exécuté comme Constitution de l'Etat », indique le texte lu par un militaire sur la télévision publique. Le préambule stipule

que le peuple malien « affirme solennellement sa détermination de perpétuer un Etat de droit et de démocratie pluraliste dans lequel les droits fondamentaux de l'Homme (...) sont garantis ».

## Plusieurs chefs d'Etat exigent le retour de l'ordre constitutionnel

Une délégation de plusieurs chefs d'Etat ouest-africains se rendra dans les 48 heures au Mali pour « permettre un retour rapide à l'ordre constitutionnel » après le coup d'Etat militaire du 22 mars, a décidé mardi le sommet extraordinaire des chefs d'Etat de la Cédéao. Cette délégation sera conduite par le chef de l'Etat ivoirien, Alassane Ouattara, chef de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao, 15 Etats) et sera composée de ses homologues du Burkina (Blaise Compaoré), du Bénin (Bony Yayi) du Liberia (Ellen Johnson Sirleaf), du Niger (Mahamadou Issoufou) et du Nigeria (Goodluck Jonathan).

La Cédéao « autorise » également « la montée en puissance de sa force pour parer à toute éventualité ». La conférence a éga-

lement exigé un cessez-le-feu immédiat à travers tout le Mali. Le président burkinabè, Blaise Compaoré a été nommé médiateur dans la crise malienne avec pour « mission de prendre contact avec toutes les parties prenantes en vue d'engager un dialogue fructueux pour la restauration de la paix dans le pays ». « En cas de non respect par les mouvements de cette décision, la conférence prendra toutes les mesures pour mettre fin à la rébellion et veillera à préserver l'intégrité territoriale du Mali y compris par l'utilisation de la force », souligne le communiqué final.

Les chefs d'Etat ouest-africains ont décidé mardi de l'envoi d'une délégation de chefs d'Etat-major de pays de la sous-région pour « apprécier la situation militaire sur le terrain » au Mali. « La conférence décide de dépêcher au Mali une délégation de membres des chefs d'état-major du Bénin, du Burkina, de la Côte d'Ivoire, du Nigeria, du Sénégal et du Togo, avec pour mission de sensibiliser la junte sur la nécessité d'un retour à l'ordre constitutionnel et d'apprécier la situation », souligne le communiqué final sans préciser la date. R. I. / APS

## Deux candidats à la présidentielle libérés par les militaires

Deux candidats à l'élection présidentielle, prévue le 29 avril au Mali, dont l'ex-Premier ministre Modibo Sidibé, ont été libérés mardi soir par les militaires qui les avaient arrêtés après le coup d'Etat du 22 mars, ont indiqué leurs proches. « Modibo a été libéré et il a été

accueilli par des centaines de militants à son domicile », a déclaré à la presse un proche de sa famille. L'homme d'affaires, Jamil Bittar, a également été libéré, a indiqué un membre de sa famille. Une source proche des militaires au pouvoir a confirmé ces deux libéra-

tions. Les deux hommes faisaient partie des 14 personnalités, dont plusieurs ministres du gouvernement du président Amadou Toumani Touré, détenues depuis le coup d'Etat militaire au camp de Kati, près de Bamako. R. I. / APS

SYRIE

## Damas accepte le plan de sortie de crise

Damas a dit accepter le plan de sortie de crise de l'émissaire international, Kofi Annan, qui a reçu mardi l'appui de Pékin après celui de Moscou, deux alliés de poids de la Syrie, où de violents combats faisaient rage entre soldats du régime et déserteurs passés à l'opposition. Dans le même temps, plusieurs centaines d'opposants étaient réunis à Istanbul pour envisager l'après Bachar al-Assad et tenter de former un front uni afin de bâtir une « république démocratique ». Au terme de laborieuses tractations, la plupart des représentants de l'opposition ont reconnu le rôle prééminent du Conseil national syrien (CNS), répondant au moins en partie aux appels de la communauté internationale à l'unité. La secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton a exhorté Bachar al-Assad à se conformer au plan Annan avec « des actions immédiates ». Sur le terrain, le président Assad s'est rendu dans le quartier de Baba Amr, bastion de la rébellion à Homs (centre) qui a été pilonné par le régime, où il évoqué la reconstruction et justifié de nouveau l'intervention de l'armée par la menace « terroriste », selon les médias officiels. « Le gouvernement syrien a écrit à l'envoyé spécial conjoint Kofi Annan pour accepter son plan en six points », a indiqué le porte-parole de M. Annan, Ahmad Fawzi. M. Annan considère cette décision comme une « étape initiale importante » pour mettre fin aux violences qui ont fait, selon l'OSDH, près de 10.000 morts en plus d'un an, et selon l'Onu, plus de 9.000 morts.

TUNISIE

## Ghannouchi renonce à la charia...

Ennahda a tranché : le parti islamiste tunisien n'introduira pas la charia dans la Constitution en cours d'élaboration. « Il y a beaucoup de clivages sur la question, au point que le pays a failli se briser entre partisans et opposants à la charia », a déclaré, lundi, Rached Ghannouchi, en référence aux manifestations qui se succèdent ces dernières semaines. « Le processus démocratique ne peut aboutir sans union nationale » et sans « consensus avec l'élite », a plaidé le leader du parti, avant de défendre la loi coranique : « Certains Tunisiens en ont peur, ils pensent qu'elle se résume aux châtiments corporels [...]. La charia, c'est la fraternité, le savoir, l'éducation, la justice », a-t-il plaidé, soulignant que la plupart des lois y sont déjà conformes, y compris le code du statut personnel, qui abolit la polygamie et la répudiation.

## ...des élections générales avant juin 2013

Le Premier ministre tunisien, Hamadi Jebali, a indiqué que les prochaines élections générales devraient se tenir avant juin 2013 et a annoncé la réactivation de la commission électorale indépendante Isie. « Nous considérons que les prochaines élections ne devraient pas dépasser le mois de juin 2013. Il est préférable qu'elles se tiennent le 9 avril (fête des martyrs tunisiens, nldr) ou à la fin du mois de juin après l'achèvement de l'année scolaire et universitaire », a-t-il déclaré dans un entretien mercredi au quotidien *La Presse*. « Nous souhaitons vivement que l'Assemblée nationale constituante fournisse l'effort nécessaire pour accélérer le processus de rédaction de la Constitution », a-t-il poursuivi. Elue le 23 octobre dernier, l'ANC a pour mission principale de rédiger une nouvelle Constitution avant l'organisation d'élections présidentielle et législatives, mais les débats ont jusqu'à présent traîné en longueur. R. I.

## DESSINS ANIMÉS SOUS LES TIC

ENQUÊTE

Le numérique peut-il sauver *Mqidech* ?

Au niveau du marché formel ou informel du DVD, on note cette soudaine percée du dessin animé. Une percée d'autant plus confortée qu'elle s'appuie sur le développement ces dernières années des TIC (technologies de l'information et de la communication). On trouve de tout. Les personnages de Walt Disney côtoient Tintin, Shrek, Fanboy et Chumchum, Kirikou et la sorcière etc. Comment expliquer ce boom du dessin animé en Algérie ? Qu'en est-il du contenu algérien ? Quelle est la contribution de l'Etat dans le développement du contenu en matière des films d'animation ? Enquête.

PAR LARBI GRAÏNE

Les Algériens sont devenus des DVDvores. Ça se remarque à la manière dont ils scrutent un DVD avant de l'acheter. Ça se remarque aussi aux soins que mettent les marchands à la sauvegarde pour présenter leurs produits. L'essor des techniques d'impression permet désormais de reproduire les images couler ornant les jaquettes des DVD avec une résolution quasi parfaite. Les accros de DVD éprouveraient le même type de plaisir que les amateurs de livre à ce moment précis où leur tombe sous la main un auteur de renom ou un sujet qui leur tient à cœur. Léger comme un papillon, le DVD s'est propagé partout, virvoltant jusque dans les foyers et les chaumières les plus éloignées. Il a conquis le Sahara, les Hauts-Plateaux et la montagne, gagné les cœurs ainsi que les consciences des grands et des petits. Dans ce marché formel ou informel du DVD, on note cette soudaine percée du dessin animé. Une percée d'autant plus confortée qu'elle s'appuie sur le développement ces dernières années des TIC (Technologies de l'information et de la communication). On trouve de tout. Les personnages de Walt Disney côtoient Tintin, Shrek, Fanboy et Chumchum, Kirikou et la sorcière, etc. Si les enfants paraissent commander les achats, les parents, voire la famille entière, trouveront bien un moment pour les regarder ensemble, ou séparément. Comment expliquer ce boom du dessin animé en Algérie ?

## La révolution numérique

La production filmique algérienne de dessins animés remonte au début de l'Indépendance, elle est essentiellement supportée par la télévision. Des personnages sont créés, notamment par Mohamed Aram comme *H'mimo* qui a donné lieu à une série : *H'mimo en danger*, *Le baptême de H'mimo*, *H'mimo et les allumettes*, *H'mimo et le kanoune*. Mais trop sporadiques pour marquer les esprits, en plus du fait qu'à l'époque la TV n'était guère accessible pour tout le monde, ces films ont fini malheureusement par tomber dans l'oubli. Lorsqu'en novembre 2009, l'ENTV annonce la réalisation du *Lion et la bûcheronne*, une adaptation de l'*Attention de Yasmina Khadra*, la presse évoque « *L'avant-première du premier dessin animé algérien* ». N'empêche les films de dessins animés bénéficient aujourd'hui des retombées de la révolution informatique, qui permet de faire des économies de temps et d'argent. Autrefois, on utilisait des moyens lourds qui combinent caméra, dessins à la main et des enregistrements sur disques avec souvent la même voix prêtée à plusieurs personnages. À l'ère de la révolution numérique, les films d'animation s'adosent à une nouvelle technique : l'image de synthèse. Il suffit d'un ordinateur ainsi que de la maîtrise des savoir-faire y afférents. L'Internet et le e-enseignement ont contribué à la diffusion de la formation en matière de production du film d'animation. Dès lors que la création dépasse le cadre individuel,

on crée le studio d'animation. Il s'agit alors de mémoriser dans le PC des images dessinées, ou des photographies prises avec un appareil numérique ou créées sur ordinateur. Le tout agencé d'une manière logique, la progression faisant dérouler le mouvement dans le sens d'un déploiement d'activités incessantes. Interviennent alors plusieurs techniques : la manipulation des objets 2D, l'animation en volume qui utilise les objets 3D, le dessin animé, l'animation de synthèse (Animation 3D, animation 2D numérique). L'arsenal de l'animateur des bandes dessinées est composé, grosso modo, d'un ordinateur, d'un scanner, d'une carte graphique, d'une carte-son professionnelle, de périphériques dédiés et d'une tablette graphique. Question couleurs, on peut opter pour les logiciels Gimp ou Photoshop, question animation, on peut choisir entre Blender ou Flash, et question montage et composition, il faut trancher entre Cinepaint ou Adobe première, et question musique et bruitages entre Audacity et Fruity loops.

Les dessins animés, qu'il convient de ranger dans la catégorie des arts de masse, ont dû valoir en termes de budget des montants faramineux. Sorti en 2004 du studio de la compagnie de Spielberg, DreamWorks, *Shrek2* est revenu à 150 millions de dollars. Les recettes qu'il a engrangées, soit 920 millions de dollars, ont fait de lui en 2010 le film le plus vendu dans le monde. C'est dire l'importance de ce marché qui a des débouchés planétaires.

## Le dessin animé algérien

Le dessin animé algérien est encore à l'état embryonnaire. S'il existe depuis le début de la décennie 2000, il n'arrive pas encore à occuper les écrans de télévision, encore moins à s'investir dans le créneau juteux du DVD. Le nombre d'ateliers d'animation se compte sur les doigts d'une seule main. En novembre 2006, Mohamed Aram, doyen des bédétistes et ex-responsable du service des films d'animation au Centre national du cinéma, en avait évalué le nombre à cinq. « *Il faut produire pendant longtemps pour espérer marquer son temps. Si on se donne à fond, et si on arrive à cumuler du travail pendant 15 ans, on sera en mesure d'occuper la grille de la télévision d'une manière continue* » soutient Bachir Seddik,

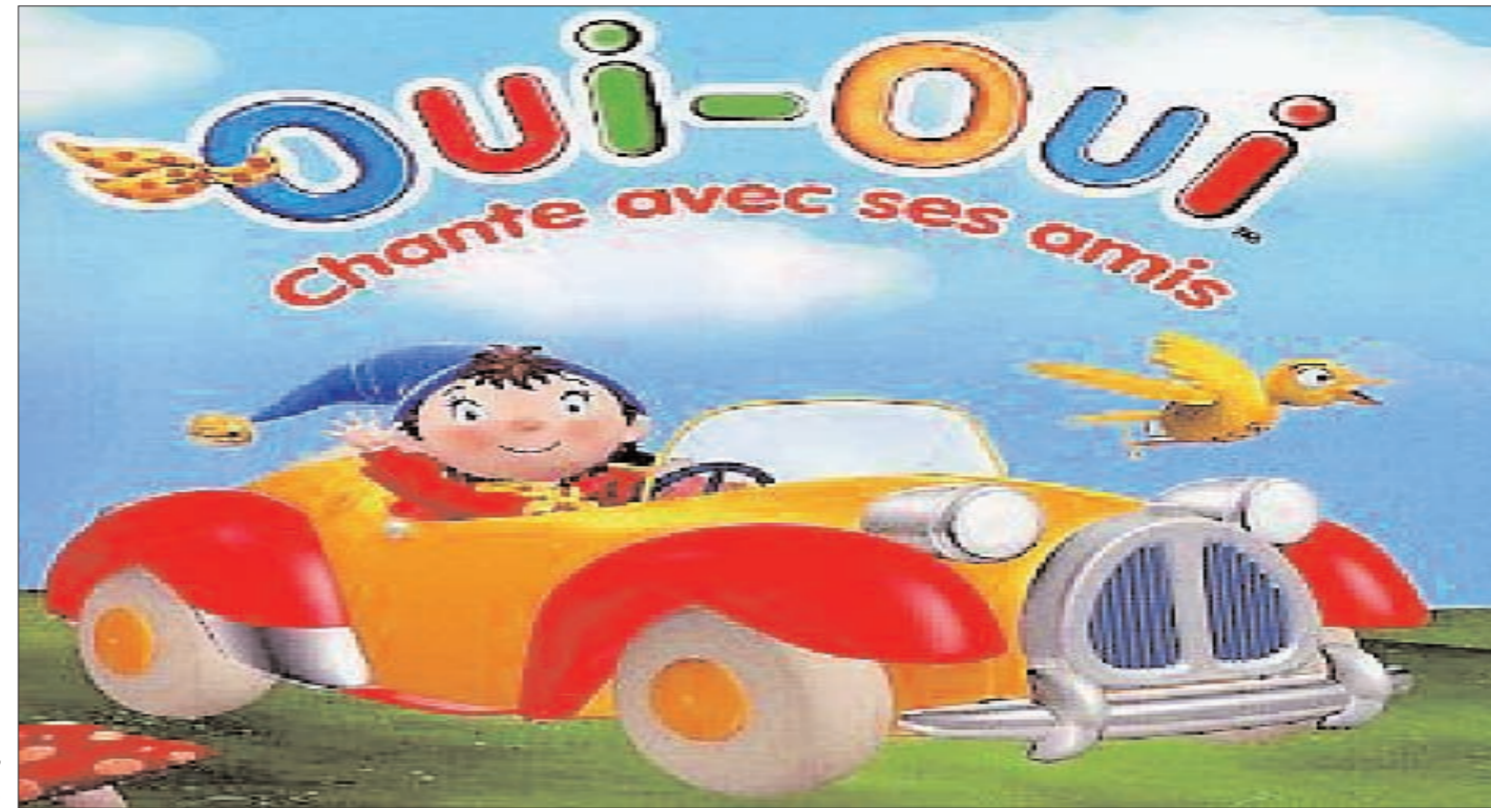
directeur artistique au studio El Bouraq. Un studio qu'il a cofondé grâce à un prêt Ansej avec son frère Tayeb Cherif, qui en est le directeur. L'histoire de ses débuts explique pourquoi cette entreprise a pris le risque de s'aventurer sur un terrain aussi miné et plein d'embûches que celui de l'édition. Installé à Hussein Dey à Alger, ce studio a à son actif sept films de dessins animés. Son client principal, sinon l'unique, reste la Télévision algérienne. Tous les produits que l'entreprise conçoit, elle les destine à l'ENTV. « *On ne peut pas concevoir dans l'état actuel des choses la vente de nos produits dans le commerce à cause du piratage. Si on nous garantit que nous pourrions recouvrer les sommes qui nous sont dues jusqu'à un certain seuil, rien ne nous empêcherait de graver nos produits sur les DVD* » affirme Tayeb Cherif. « *La plupart de ceux qui revendent les DVD ne font pas de production, ils ne font pas d'édition. Je connais quelques revendeurs qui sont présents au niveau du SICOM qui importent, en rachetant des licences au niveau des pays arabes, et qui font de la duplication en arabe et même en anglais. Il n'y a pas de production nationale* » déplore Idir Hocine, directeur de la boîte de communication Mira, coorganisatrice avec la Safex depuis 2000 du Salon de l'informatique SICOM. Et l'organisateur du SICOM d'ajouter « *un investisseur ne peut se lancer dans une affaire que lorsqu'il y a une demande en face de lui. Mais quand une demande est satisfaite par un marché parallèle et l'importation, il y a cette solution de facilité qui freine l'obligation d'investir. L'investisseur ne voit pas l'utilité d'investir. Parce qu'il ne*

## Les longs métrages les plus célèbres

suffit pas de produire, encore faut-il créer, employer des artistes, des enseignants, des pédagogues et des programmeurs ».

Pour le directeur du studio El Bouraq « *gérer un atelier d'animation revient excessivement cher* ». « *Un dessinateur fait un travail manuel, il est impossible qu'on puisse le rémunérer à l'heure. Nous nous en tirons en lui payant un cachet* » nous confie-t-il. El Bouraq a produit du reste pour l'ENTV une fresque historique de 52 épisodes de 26 minutes chacun, embrassant toute l'histoire de l'Algérie. Ce film d'animation commandé par le ministère des moudjahidines (pour être diffusé à la Télévision) a nécessité 5 ans de travail et une enveloppe de 50 millions DA. Selon Tayeb Cherif, pour ce film, El Bouraq a obtenu un crédit de 20 millions DA. Mais en cours de route, des « *blocages bureaucratiques* » sont venus y interférer, déplore-t-il. Ce qui a dû retarder, de deux ans, la finalisation de l'œuvre. L'édition de DVD finalement est tributaire de la demande institutionnelle. En moyenne, soutient Tayeb Cherif, un film de dessin animé coûte entre 30 et 40 millions DA environ. « *Quand nous sollicitons de nouveaux financements pour un projet, on nous dit, on ne peut pas vous satisfaire du moment que vous avez déjà bénéficié par le passé d'un crédit, il y a donc un problème* » regrette le directeur d'El Bouraq. La production d'El Bouraq peut-elle être exportée ? Non répond le directeur artistique de ce studio. Selon lui les pays arabes du Moyen-Orient qui sont susceptibles d'être intéressés par les œuvres algériennes en arabe, ne sont pas preneurs, vu que « *la quantité produite chez nous est extrêmement faible. Ils ne veulent pas se contenter de quelques épisodes, mais de kilomètres de films* » assène-t-il. Toujours est-il que les professionnels insistent sur la nécessité de jeter les jalons d'une industrie de dessins animés. Une réflexion a été engagée dans ce sens. Il a été notamment question, d'une part, de la création d'un module de formation en dessins animés au niveau de l'École supérieure des Beaux-arts d'Alger, et de l'autre, lancer un festival euro-méditerranéen du film d'animation en Algérie. René Borg, créateur de Shadoks, s'est même dit partant pour ces projets. Mais une source proche de l'École des beaux-arts nous a affirmé qu'elle ignorait la suite qui a été donnée à ces projets.

## Le retour des langues populaires et étrangères



La prolifération des DVD, rendue possible grâce à l'existence de procédés de lecture qui facilitent leur exploitation (lecteur DVD intégré à l'ordinateur, ou relié à l'écran de télévision ou lecteur autonome), consacre la démocratisation de la communication et de l'information. « *Les DVD sont visionnés dans la plupart des cas par les lecteurs connectés à un écran télé* » croit savoir un marchand de ces produits. Selon lui le PC familial est souvent réservé pour des tâches plus utilitaires. « *L'opération Oustratic, y est pour beaucoup dans la dotation des familles algériennes en micro-ordinateurs* » rappelle Idir Hocine de MIRA. Quoiqu'il en soit, ces conditions favorables à la diffusion des TIC dans la société algérienne ont eu pour effet immédiat d'avoir à portée de clic et de main toutes les langues du monde. Autre conséquence de cet état de faits : l'effondrement des autorités linguistiques, c'est-à-dire le contrôle institutionnel quant à l'utilisation des différentes langues en usage en Algérie. Hormis l'arabe classique et le tamazight dont la percée paraît cadrer avec l'effort engagé par l'Etat en vue de réhabiliter ces langues, les autres paraissent amorcer leur retour en contournant les orientations officielles en matière linguistique. La langue des dessins animés, en tant que ceux-ci sont destinés prioritairement aux enfants, a été jusque là toujours objet de contrôle de la part des pouvoirs publics qui selon leur vision devaient se conformer aux normes de l'arabe classique. Bachir, directeur artistique d'El Bouraq reconnaît du reste que la série éducative *Maher* destinée aux enfants que son studio a conçue en arabe classique pour l'ENTV n'a pas eu l'impact escompté. Son visage s'illumine en revanche dès qu'il dût parler de la série intitulée *L'inspecteur Tahar*, un dessin animé produit en arabe dialectal qui met en scène des personnages légendaires du cinéma algérien des années 70. Et de confesser « *oui pour ce film-là nous avions eu beaucoup d'écho. Des enfants qui ont regardé le film dans des salles de projection ont applaudi et étaient sortis ébahis et enthousiasmés* ». N'empêche, le marché linguistique via les DVD semble se redessiner sous l'impulsion commerciale, aucun investisseur ne voulant perdre de l'argent rien que pour coller à certains canons édictés par le haut. Que ce soit dans le formel ou dans l'informel, les DVD adaptés en tamazight, variante kabyle, pullulent. A Alger où il est quasiment impossible de trouver en librairie le moindre livre scolaire en tamazight du fait de l'absence au niveau de la capitale d'enseignement de cette langue, il est aisé en revan-

che d'y trouver des DVD en cette langue. « *Nous faisons nos films en arabe, mais nous faisons des traductions à la carte. Par exemple nous avons fait des doublages au profit de l'ENTV (chaîne 4 tamazight) qui a exprimé beaucoup de demandes en matière de films d'animation, cela dit quand on nous le demande nous traduisons même vers l'arabe dialectal* » précise le directeur artistique d'El Bouraq. Et d'ajouter « *notre souci est de conférer un contenu algérien à nos produits. Nous veillons à ce qu'il y ait dans l'arabe que nous utilisons des mots turcs, kabyles, et même du pourtour de la Méditerranée afin d'imprimer à nos*

œuvres une empreinte algérienne ».

Même souci, et même pour Mourad Senouci, le scénariste du *Lion et la bûcheronne*, pourtant réalisé pour le compte de l'ENTV. Il dira à la presse : « *Il n'y avait nulle honte à utiliser l'arabe dialectal* ». Qui oriente l'achat du matériel informatique ?

Idir Hocine se montre catégorique : « *C'est l'enfant dont les goûts sont formés par l'environnement, l'école, Internet et surtout les chaînes de TV satellitaires* ». Et d'ajouter « *les chaînes satellitaires regardées par nos petits participent dans la fabrication de la demande sociale en matière de dessins animés, d'où ce rejaillissement dans nos magasins des titres américains, français et japonais* ». Les crèches, les garderies et les jardins d'enfants (relevant du secteur privé) sont autant d'espaces où se consomment les dessins animés même en français, désormais facilement exploitables au moyen d'un quelconque lecteur numérique.

## Les DVD en tamazight, un phénomène nouveau

L'adaptation des œuvres étrangères en kabyle a connu ces dernières années un essor remarquable, plus particulièrement en Kabylie. Commencée en 2010, cette entreprise explose l'année suivante, presque sans aucune préparation et sans que rien ne l'ait laissé présager. Elle est l'œuvre de techniciens locaux ayant été peu ou prou formés en informatique. Leur créneau demeure la traduction en kabyle des œuvres étrangères moyennant bien sûr le paiement des droits y afférent. Si le succès a été au rendez-vous, l'opération n'en est pas moins risquée puisque même ce travail de reduplication assorti d'une adaptation, a été la cible de pirates. « *Ça a marché au niveau des wilayas de Tizi-Ouzou et de Béjaïa, mais arrivés à Bouira, les DVD doublés ont été imités avant d'être injectés dans le circuit informel* » soutient un éditeur. Pour avoir une idée du nombre d'exemplaires d'œuvres (à contenu étranger) édités en Algérie, nous nous sommes rapprochés de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA). Selon Ali Chabane, directeur des normes contractuelles tarifaires et du contrôle au niveau dudit organisme, « *l'ONDA a autorisé 1, 5 million exemplaires (DVD et VCD) pendant l'exercice 2011 dont 120.000 en kabyle* ». Les 120.000 DVD en tamazight, répartis en 6 titres sont tous des dessins animés inédits-on. « *C'est un phénomène nouveau* » souligne Ali Chabane. Mais le dessin animé ne représente que 10 % des 1, 5 million d'exemplaires précise-t-il. Les 90 % restant étant des films de fiction (guerre, policier, aventures, etc.) Quant à la subvention à la création des œuvres produites en Algérie, une source du ministère de la Culture, dont dépend l'Agence algérienne du rayonnement culturel (AARC) et le Fonds du développement des arts et techniques et de l'industrie cinématographique (FDATIC), nous a confié que sur 58 projets de films (23 long-métrages, 15 court-métrages, 19 documentaires et 1 dessins animés) transmis durant 2011 à la commission de lecture du FDATIC, il n'en a été retenu que 16 films qui ont réussi à arracher une subvention (11 de long-métrage, 1 de court-métrage et 4 documentaires). A titre

La réalisation de dessins animés à l'aide du numérique

Actuellement, la quasi-intégralité des dessins animés bénéficie des techniques numériques pour leur élaboration. L'utilisation de l'outil informatique est de plus en plus répandue et ce, à tous les stades de la réalisation d'un dessin animé. Seule la première étape d'écriture échappe encore à l'informatisation, si ce n'est l'utilisation d'un traitement de texte. Si les « *character designers* » aiment encore à travailler sur papier pour ébaucher leurs premières esquisses de personnages, ils passent rapidement à l'outil informatique dès que les modèles sont fixés. L'ensemble des couleurs et des « *model sheets* » sont regroupés dans des documents nommés « *model packs* ». Des logiciels spécialisés dans l'édition de story-board sont disponibles, ils permettent notamment de réaliser aisément l'animation suite à un enregistrement numérique des voix.

## Le montage

Apartir de là, plusieurs échelles d'informatisation de la production existent. Le tout numérique utilise les palettes graphiques et les logiciels d'animation de la création du layout au compositing. Il n'est néanmoins possible d'intégrer le numérique qu'à certaines étapes de la production. Les dessins peuvent ainsi être réalisés sur papier puis mis au propre et colorisés numériquement après scannage. L'utilisation des outils informatiques dans la réalisation des dessins animés permet d'augmenter significativement la vitesse d'exécution (traçage de 200 celluloses physiques par jour contre 500 virtuels), de simplifier les différentes étapes de vérification et ainsi de diminuer les coûts de production.

## Animation par ordinateur

Les images générées par ordinateurs ont constitué une grande révolution dans le cinéma d'animation international. Considérée dès le début, et jusqu'à très récemment, comme pervertissant les fondements artistiques et artisanaux de l'animation, l'animation numérique en 3D est devenue aujourd'hui la technique la plus utilisée dans le monde. Peu coûteuse, rapide, potentiellement illimitée, elle a ouvert des champs jusque-là inexplorés tant d'un point de vue esthétique qu'économique. Cependant cette technique, aussi puissante soit-elle, a surtout démontré par ses abus qu'elle ne pouvait compenser par ses artifices l'essence même d'un film : son scénario. Ainsi une majorité des produits générés grâce à cette technique ne présente aucun intérêt. On retiendra juste, historiquement, qu'après avoir été développées sous couvert scientifique, les images de synthèse ont intégré le cinéma sous l'impulsion d'un homme en particulier, John Lasseter. Son premier court métrage, *Luxo Junior* a prouvé que les images numériques pouvaient véhiculer des émotions.

indicatif, l'un de ces films s'est vu attribuer 20 millions DA. Mais l'unique film de dessins animés n'a pas été retenu.

L.G.

source Wikipédia

## 1<sup>ER</sup> TOURNOI NATIONAL UNIVERSITAIRE DE TENNIS 58 athlètes présents

Cinquante-huit athlètes prennent part au premier tournoi national universitaire de tennis qui a débuté mardi au tennis club de Ben Aknoun.

Cette compétition organisée par la fédération algérienne des sports universitaires (FASU) en collaboration avec le club de tennis les Palmiers (Ben Aknoun) s'étalera jusqu'au 29 mars prochain avec la participation de plusieurs athlètes de la sélection nationale.

"L'organisation de ce tournoi entre dans le cadre du développement du tennis en milieu universitaire" a déclaré à l'APS Saïd Chelghou, le directeur technique national de la FASU.

De son côté, le directeur du tournoi, Mehdi Akili, a annoncé l'organisation d'un autre tournoi national au mois de juin prochain avec une opération de sélection des athlètes de l'équipe algérienne qui prendra part au championnat d'Afrique universitaire de tennis en septembre et aux Jeux universitaires arabes en octobre.

"La FASU a entièrement pris en charge les sportifs résidents hors de la Wilaya d'Alger" a-t-il ajouté.

### Programme du tournoi :

Jeudi 29 mars 2012 :  
-1/2 finale et finale féminine ou masculine à 9h30  
-Remise des prix à 16h.

## LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE (1/4 DE FINALE-ALLER)

### L'entraîneur du Benfica optimiste

L'entraîneur du Benfica Lisbonne (Div. 1 portugaise de football), Jorge Jesus, a estimé que les chances de se qualifier pour les demi-finales de la Ligue des champions d'Europe, sont intactes, en dépit de la défaite concédée mardi soir à domicile face aux Anglais de Chelsea (0-1), en match aller des quarts de finale. "Les joueurs de Benfica ne méritaient pas cette défaite. Il reste encore un match. Nous avons la qualité pour aller à Londres marquer des buts et rien n'est encore perdu", a affirmé le coach de Benfica à l'issue de la rencontre. Toutefois, Jorge Jesus a reconnu la supériorité des Anglais, plus "expérimentés", selon lui. "L'équipe de Chelsea est très forte et très expérimentée. Benfica a dominé durant l'essentiel de la rencontre et s'est créé davantage d'occasions. Nous n'avons pas eu de chance mais nous avons affronté Chelsea d'égal à égal", a-t-il ajouté. De son côté, l'entraîneur de Chelsea, l'Italien Roberto Di Matteo, a relevé le mérite de la défense de son équipe dans cette victoire. "C'est superbe. On ne pouvait pas espérer mieux. Notre défense a été très bonne. Il y a longtemps que Benfica n'avait pas perdu à domicile. Ça rehausse encore notre performance. Mais on connaît le football, rien n'est fait". Dans l'autre quart de finale, le Real Madrid est allé battre l'Apoel Nicosie (Chypre) sur son terrain (3-0). Les matches retour Chelsea-Benfica et Real Madrid-Apoel Nicosie auront lieu le mercredi 4 avril prochain.

## FOOTBALL, COUPE D'ALGÉRIE (1/4 DE FINALE)

# Derby palpitant au 5-Juillet

*Le derby algérois USM Harrach-USM Alger et CR Belouizdad-ASO Chlef, constitueront les affiches des quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, prévus vendredi et samedi, alors que l'ES Sétif devra se méfier du cendrillon de l'épreuve, le CRB Aïn Ouessara.*

Les yeux des puristes seront ainsi braqués vers Alger qui sera certainement en ébullition avec le derby entre harachis et usmistes, qui drainera certainement la grande foule samedi soir (20h30) au stade olympique du 5-Juillet.

L'USMH, auréolée de sa retentissante victoire mardi en déplacement face à l'ASO Chlef (2-0) dans le cadre du championnat, abordera cette rencontre avec la ferme intention de continuer son aventure dans une épreuve qui lui avait failli sourire la saison dernière en parvenant à atteindre la finale (perdue face à la JS Kabylie 1-0). Les joueurs de Boualem Charef auront certainement la tâche délicate face à des Algérois qui veulent coûte que coûte sauver leur saison par un titre, après huit ans de disette.

Une rencontre palpitante et très disputée de part et d'autre qui devra tenir toutes ses promesses. Le CR Belouizdad, heureux vainqueur en 2009, accueillera dans son antre du 20 août la redoutable formation de l'ASO Chlef, en perte de vitesse après deux contre-performances de rang à domicile (0-0 face au Vita Club (RD Congo) en Ligue des champions et une défaite face à l'USMH 0-2 en championnat). Toutefois, en Coupe tout reste possible et les Chélifiens comptent effectuer le voyage à Alger en conquérants, même si les Belouizdad ne veulent pas rater la qualification devant leur public. A Tlemcen, le WAT, aura fort à faire face au



CS Constantine, qui commence à retrouver ses sensations avec l'arrivée à la barre technique de Rachid Belhout, qui avait mené la JS Kabylie à décocher la 48e et dernière édition.

Les Tlemceniens, qui avaient l'avantage d'accueillir leurs adversaires lors des trois derniers tours, devront puiser dans leurs ressources pour venir à bout du CSC, qui refuse de se considérer vaincu d'avance. Les deux équipes qui ont pratiquement assuré leur maintien en Ligue 1, veulent se consacrer à la Coupe d'Algérie et l'objectif d'aller au dernier carré.

Enfin, la formation du CRBN Aïn Ouessara (inter-régions) se rendra à Sétif pour donner la réplique à l'ESS, dans une rencontre qui devra, a priori revenir aux Sétifiens, même si le facteur surprise n'est pas à écarter dans ce genre d'épreuve. Les Sétifiens, qui restent sur une défaite à Dar Es-Salaam (2-0) face au FC Simba en match aller des 16<sup>es</sup> de finale de la Coupe de la Confédération (CAF), auront à cœur de reprendre confiance en arrachant la qualification pour les demi-finales. Le CRB

Aïn Ouessara, dont les supporters comptent envahir en nombre Sétif pour soutenir leur équipe, entend aborder ce rendez-vous sans aucun complexe d'autant qu'il n'a rien à perdre mais tout à gagner.

### Programme des rencontres

Le programme des rencontres des quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football (seniors), prévus vendredi et samedi :

#### Vendredi 30 mars :

Tlemcen : WA Tlemcen- CS Constantine (16h)

Sétif : ES Sétif- CRB Aïn Ouessara (17h45)

#### Samedi 31 mars :

Alger (20-Août-1955) : CR Belouizdad-ASO Chlef (15h00)

Alger (5-Juillet-1962): USM Harrach-USM Alger (20h30).

NDRL : Les demi-finales se joueront le vendredi 20 avril. Les deux rencontres seront établies à l'issue d'un tirage au sort.

## TOURNOI DE L'UNAF (U-19) MAURITANIE1 -ALGÉRIE 0

# La sélection algérienne rate le coche

La sélection algérienne des moins de 19 ans de football (U-19) a raté sa première sortie face à son homologue mauritanienne (1-0), en match comptant pour la première journée du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), organisé du 27 au 30 mars à Dar El-Beida (Alger).

La sélection algérienne des moins de 19 ans méritait mieux lors de cette première sortie sous la conduite du français Jean Marc Nobilo, mais le manque de réussite devant le but adverse, a donné plus de confiance aux mauritaniens qu'ils ne s'attendaient pas à cette victoire. L'unique but de la rencontre a été inscrit par le défenseur algérien, Hamar Lounis (70'), contre son camp, à la grande surprise d'un public nombreux venu découvrir cette jeune équipe. La sélection algérienne s'est retrouvée face à un adversaire bien regroupé autour de son excellent gardien de but, Niass Abdoulaye, qui a fait barrage aux tentatives des attaquants algériens, qui n'arrivaient pas à trouver la faille pour ouvrir le score. Les coéquipiers de l'allier droit de l'USM Alger, Ferhat Zineddine, se sont montrés supérieurs sur le plan collectif grâce à une meilleure possession de balle, et une parfaite circulation de la balle

entre les trois lignes de jeu. D'ailleurs, la première mi-temps a été dominée de bout en bout par les Verts, mais sans pour autant arriver à scorer, faute de concentration devant la cage du but adverse. L'attaque algérienne, menée par El Ghomari Tewfik et Bezzaz Abdelatif, a raté au total sept occasions durant cette 1<sup>re</sup> période. On s'attendait à un sursaut d'orgueil de la part des joueurs algériens, mais la surprise est venue des mauritaniens qui réussissaient à ouvrir le score, suite à un mauvais dégagement du défenseur algérien Hamar (70'), qui marquait contre son camp. Le technicien français a procédé à trois changements à la fin de partie, mais les verts ne parvenaient pas à égaliser, au grand bonheur des mauritaniens qui prennent une large option pour le sacre final.

Le coach Jean-Marc Nobilo s'est montré "déçu" par l'ampleur du score qui regrette que ses joueurs aient raté plusieurs occasions qui auraient pu donner une autre tournure au match. "Je regrette le nombre incalculable d'occasions ratées mais au retour nous allons continuer sur la même lancée pour essayer de monter une solide équipe en prévision de la prochaine CAN-2013". "L'excès d'individualisme dont ont fait preuve certains joueurs a compliqué

l'évolution de l'équipe. J'ai demandé à mes joueurs de presser l'adversaire dans son camp. le chantier est énorme avec cette équipe. On méritait un peu mieux, mais ça va nous servir de leçons", a déclaré, le technicien français lors d'une conférence de presse. De son côté le sélectionneur mauritanien, Mbody Mody s'est montré "heureux" à l'issue de cette victoire face à la sélection algérienne. "Aujourd'hui nous avons souffert face à une très belle équipe algérienne qui a raté beaucoup d'occasions de scorer. A vrai dire l'Algérie méritait la victoire, mais la chance nous a souri", a déclaré le sélectionneur mauritanien.

### Composante des deux sélections :

**Algérie :** Aoulmi Hichem-Hamar Lounis-Bellalem Moumen-El Ghomari Tewfik-Ferhat-Zineddine-Saighi Abderahmane (cap)-Bousbaci Ryad-Aklil Nazim-Bezzaz Abdelatif-Rabia-Mohamed-Kenniche Ryad.

**Mauritanie :** Niass Abdoulaye- El Hassen Abdourahmane-Abdellahi Ali-Bilal Brahim-Haidara-Ahmed-Kane Boubacar-Sy Abdellahi-Sidi El Hacem-Soudani Mohamed-Seck Mamadou Moussa.

JOURNÉES D'EXPRESSION FRANCOPHONE

# Programme alléchant pour les bambins

L'Institut français d'Algérie et de nombreux pays francophones présents à Alger (Burkina Faso, Canada, Maroc, République Tchèque, Suisse, Tunisie et la Délégation Wallonie Bruxelles fêtent la langue partagée du 29 au 31 mars 2012.

PAR KAHINA HAMMOUDI

L'accent cette année est mis sur la jeunesse, dans sa pluralité : spectacles pour enfants et concerts pour les jeunes. Films, animations, spectacles et spécialités culinaires sont ainsi au programme.

A noter par exemple le concert du groupe Suisse « Junior Tshaka » le vendredi 30 mars à 18h et la pièce *Le théâtre de Polcinello* (soutenu par l'Institut français) le samedi 31 mars à 15h au centre commercial de Bab Ezzouar. Plusieurs activités culturelles (concert, spectacles pour enfants, projections de films) seront organisées durant 3 jours en partenariat avec les ambassades des pays membres de la francophonie : Cameroun, Canada, France, Maroc, République Tchèque, Suisse, Tunisie et la Délégation Wallonie-Bruxelles. La manifestation aura lieu au centre commercial et de loisirs de Bab Ezzouar. Wallonie-Bruxelles présente un spectacle pour enfants, le 31 mars 2012 à 11h00, *Petit Petit et les sept mondes*. Un enfant insatiable qui sans cesse pose des questions sur tout, sur rien, sur ce qui l'entoure et sur le vaste monde qu'il arpente en tous sens avec sa tribu des gens du voyage. Lorsqu'il apprend qu'il y a six mondes au-dessus du nôtre, il décide d'y



aller voir de plus près et entreprend alors un long voyage initiatique qui l'entraînera vers la connaissance : de la nature, du respect de la parole donnée, de la cupidité, de l'amour, de l'abnégation, du don de soi, de l'oubli et de la mémoire... Comment devient-on grand ? Comment fait-on pour accéder à l'âge adulte ? Par quelles épreuves est-il nécessaire de passer ?

Magali Mineur et Christine Andrien se partagent la narration et endossent tour à tour le personnage central de *Petit Petit* ainsi qu'une multitude de personnages qui marquent les différentes étapes de son évolution... Ce spectacle sera présenté dans la salle polyvalente et s'adresse à tous les enfants de 6 à 12 ans. Coïncidant avec les vacances scolaires de printemps 2012, les bambins pourront aller à la découverte d'un programme des plus alléchants. L'ambassade de Suisse présentera dans la journée du 29 mars, de 14h30 à 15h45 *Titeuf*. Le Canada présentera *Le printemps*

*de Mélie*. La République Tchèque offrira de 16h à 17h 30 *Pat et Mat*. La Suisse interviendra à 17h 30 et le Canada poursuivra cette programmation avec, de 18h 45 à 18h54, *Le cauchemar à l'école*. La République Tchèque clôturera cette journée avec, à 19h, *Pat et Mat* (suite et fin). Le lendemain soit le 30 mars 2012, la France, le Canada, la Suisse, la Tunisie et la République Tchèque programmeront les fils suivants : *Vipère au poing* de 10h30 à 12h, *La fille qui détestait les livres* de 14h30 à 14h 40, *L'enfant, le violon et le silence* et à 18h *Sindbad*. La dernière journée du 31 mars sera aussi enrichissante que les deux précédentes avec un programme établi par l'ambassade du Canada, la Suisse et le Burkina Faso aux horaires suivants de 15h30 à 16h30 un spectacle de magie, de 18h à 19h 30 un concert Junior Tshaka et de 20h à 21h 30, la projection d'un film *Le rêve de Pytho*.

K. H.

ARTS PLASTIQUES

## Le vieux Mila inspire les artistes



Le vieux Mila et ses vestiges, en particulier ceux conservés dans l'enceinte de la vieille caserne, sont déclinés sous différentes couleurs, selon la sensibilité des artistes-peintres qui participent depuis mardi aux "1<sup>ers</sup> ateliers nationaux miléviens des arts plastiques".

Les sujets choisis par les plasticiens, réunis à l'occasion de cette manifestation

qui se poursuivra jusqu'à jeudi, portent essentiellement sur la statue "Milo", le mur byzantin et la vieille fontaine "Ain el bled", des œuvres appelées à fixer pour la postérité le souvenir de ces ateliers étreints par l'antique Milev. Placée sous le signe "Le patrimoine culturel et la mémoire", cet événement culturel à rassembler 22 artistes plasticiens représen-

tant 16 wilayas du pays, sur une initiative de la maison de la culture et soutenue par la direction de la culture de la wilaya.

L'artiste plasticienne, Meriem Bouard, s'est félicitée de voir cette "rencontre de créateurs influencés par l'école impressionniste", regrouper des artistes connus tels que Cherif Chaâlane de Souk Ahras et Tewfik Lebcir de Bou-Saâda (M'sila).

Les participants se sont scindés en deux groupes, aussitôt après la cérémonie d'ouverture de ces ateliers à la maison de la Culture, pour "planter" leurs chevalets dans l'actuel centre-ville et dans le vieux Mila, histoire de se rapprocher du public et de communiquer directement avec lui, ce qui constitue une première expérience du genre dans la wilaya. Cette manifestation qui prévoit également des expositions, ainsi qu'une série de conférence sur les arts plastiques, vise à faire de l'art un moyen de valoriser et de préserver le patrimoine culturel et archéologique national dans cette ville qui constitue un musée à ciel ouvert. Les organisateurs ont prévu pour tous les artistes participants une visite sur le site du barrage de Béni Haroun, ce qui ne manquera pas, là encore, de les inspirer.

APS

### SALON DU LIVRE À TISSEMSILT 18 maisons d'édition présentes pour la 1<sup>re</sup> édition

Dix-huit maisons d'édition de différentes régions du pays prennent part au premier Salon national du livre de Tissemsilt ouvert mardi au Palais des expositions du chef lieu de wilaya.

Ce salon, dont la tenue s'inscrit dans le cadre de la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement de l'indépendance nationale, propose près de 40.000 titres d'ouvrages dans diverses disciplines, avec une bonne place pour le livre scientifique et celui destiné aux enfants.

Outre le livre, sont proposés également à la vente des supports multimédias comme les CD et autres supports éducatifs, ludiques et interactifs.

Cette manifestation, organisée par la Direction locale de la Culture, vise à encourager la lecture au sein des différentes franges de la société et à permettre aux lycéens et étudiants d'acquiescer des titres nécessaires à leurs études.

Des éditeurs interrogés par l'APS ont fait part de leur satisfaction quant à la demande exprimée par les visiteurs, dès le premier jour de cette manifestation.

D'autres ont souligné le choix judicieux de sa tenue, coïncidant avec les vacances scolaires du printemps.

Le directeur de la culture a signalé que des conférences et des rencontres sont programmées durant la tenue de ce Salon devant se poursuivre jusqu'au 12 avril prochain. Des thèmes comme "La lecture et le lectorat en Algérie" ou encore "L'industrie du livre en Algérie" seront débattus à cette occasion.

RÉALISÉ

PAR OLIVIER GRAINE

### Un buste en bronze à l'effigie de Bouguermouh

Un buste en bronze, à l'effigie du dramaturge Abdelmalek Bouguermouh, a été installé lundi soir dans le hall du premier étage du théâtre régional de Béjaïa (TRB), déjà baptisé à son nom depuis novembre 2010.

D'une grandeur de 40 cm et posée sur un socle en marbre de 1,40 m, la sculpture est l'œuvre d'un enfant de Béjaïa, Olivier Graine, un ancien lauréat de l'Ecole supérieure des beaux-arts d'Alger, est auteur d'un parcours remarqué en Europe, notamment en Belgique.

Il est par ailleurs, le concepteur de la stèle, érigée en 2010, à l'effigie de Mouloud Mammeri. De concert avec Omar Fetmouche, dramaturge et actuel directeur du TRB, Graine a décidé en effet, de se mettre à l'œuvre pour soutenir l'hommage général et posthume, rendu, depuis quelques mois, à celui qui a été le déclencheur et l'artisan de l'éveil théâtral dans la wilaya. Bouguermouh a été ravi à la scène théâtrale algérienne, lors d'un accident de la route, survenu en novembre 1989, à El-Kseur, à 25 km de Béjaïa, alors qu'il n'avait que 43 an.

APS



# ACCUSÉ

## levez-vous !



MEURTRE CRAPULEUX

## Ingratitude macabre

*Nos parents et nos ancêtres nous ont toujours dit : « Quand tu le peux, fais du bien mais oublie-le ». Ils disaient aussi : « Si le bien se rendait, on commencerait d'abord par le rendre au bœuf. » En gros, ils nous font comprendre que lorsqu'on se montre généreux avec quelqu'un, il n'y pas lieu de s'attendre à une reconnaissance de sa part. C'est exactement ce qui s'est passé dans la malheureuse affaire ci-dessous.*

PAR KAMEL AZIOUALI

Omar, 35 ans, téléphona en pleine nuit à Saïd, son ami intime.

- Je ne dérange pas Khaled, j'espère ? Je sais qu'il est 11h du soir.

- Non, non tu ne me déranges pas... J'étais en train de regarder un film...

- Tant mieux....

- Par contre maintenant je suis inquiet ; si tu m'appelles à cette heure-ci c'est qu'il y a un problème.

- Euh... Non... ce n'est pas vraiment un problème et puis sincèrement j'aurais pu attendre demain pour t'appeler mais tu me connais, je suis très nerveux et un rien me perturbe. Et je suis de ceux qui détestent...

- Oui, je sais Omar ; je te connais bien, nous sommes des amis d'enfance. Même quand tu sais qu'un problème nécessite quelques semaines pour être réglé, toi tu veux le solutionner dans la minute qui suit...

- Tu as raison... Comme ce soir. J'ai un petit problème que tu pourras peut-être solutionner à partir de dimanche mais je t'appelle ce soir, jeudi, alors que je sais pertinemment que tu ne pourras me le régler ce soir.

Khaled se mit à réfléchir à haute voix

- Hum. Nous sommes jeudi soir, tu m'appelles pour ton problème et tu sais que je ne pourrai pas te le régler avant dimanche... je crois deviner qu'il s'agit d'un problème d'argent...

- Comment as-tu deviné ?

- Mais c'est simple... les banques sont fermées demain et après-demain... Elles n'ouvrent que dimanche...

- Oh ! Khaled, tu es très fort, s'exclama Omar.

- Non, je ne suis pas très fort ; j'aurais été un taré si je n'avais pas compris... On se voit demain ; il est possible que j'aie chez moi la somme dont tu as besoin et qu'on n'attende pas dimanche... Tu en veux combien ?



- 300 millions de centimes...

- Oui, je les ai ; on se voit demain et je te les donne... Enfin, je veux dire, je te les prête.

- Oui, oui, bien sûr... j'ai compris.

- Et tu me les rendras quand ? Parce que tu sais, il m'arrive de lancer des transactions où je suis très serré...

- Oui, je sais... je te les rends dans trois mois, le temps d'avoir le retour de ce que j'aurais investi. Je vais me lancer dans...

- Omar, je ne veux rien savoir... Tu es un frère pour moi et demain si nous sommes toujours en vie, je te prête ces 300 millions mais je veux que tu me les rendes dans trois mois parce que je peux en avoir besoin.

- Je te les rendrai même bien avant.

- D'accord.

Le lendemain, comme prévu Khaled avait donné à son ami un petit paquet dans lequel il y avait 300 millions de

centimes.

Mais six mois plus tard il ne les lui avait pas restitués bien que son ami les lui ait réclamés plusieurs fois. La raison est que la transaction menée par Omar s'était mal terminée. Ne pouvant plus supporter d'être constamment dérangé par son ami, Omar l'invita chez lui pour lui expliquer une fois pour toutes que son argent il le lui rendrait mais une fois qu'il aurait remonté la pente. Il y eut alors un échange de mots assez durs entre les deux amis et Omar frappa son ami qui tomba au milieu de l'appartement. Celui-ci était en train de se relever quand Omar se saisit d'un marteau qui se trouvait au balcon. Il le frappa à la tête plusieurs fois jusqu'à ce qu'il ne bouge plus.

Après quoi, il se procura un très grand sac en plastique dans lequel il mit le cadavre qu'il alla jeter dans la forêt, du côté du Mazafran. Et bien sûr il prit soin auparavant de nettoyer son appartement de telle sorte qu'il ne subsiste aucune trace du crime.

Quelques jours plus tard, Omar reçut un appel téléphonique du frère de Khaled lui demandant s'il ne savait pas où était passé son frère. Celui-ci lui répondit que non. Alors, il se rendit à la police où il déclara sa disparition.

Omar fut interrogé par les policiers et il leur dit :

- Moi aussi j'aimerais savoir ce que Khaled est devenu. Je lui ai prêté 750 millions de centimes et il n'a plus donné signe de vie.

Ce mensonge était de trop parce que Khaled détestait les emprunts.

- Khaled est le genre de type qui peut prêter de l'argent mais en emprunter, jamais, même si sa vie en dépendait, avait déclaré son frère à la police.

Alors on fouilla un peu plus dans la vie d'Omar et surtout dans les appels téléphoniques qu'il avait reçus. E c'est ainsi que les policiers ont découvert qu'il avait reçu un appel alors qu'il se trouvait du côté du Mazafran alors que durant tout son interrogatoire, il n'avait jamais dit qu'il s'y était rendu. La police y fit un tour et elle trouva le cadavre de Khaled

Omar est de nouveau interrogé et confondu. Il finit par avouer avoir tué un ami qui s'était montré très généreux envers lui ; il lui avait prêté 300 millions sans qu'il ne lui fasse signer aucun papier.

Omar est incarcéré en attendant son jugement dans les prochains mois.

Alors si quelqu'un vous demande de lui prêter de l'argent et que vous avez envie de lui rendre service, évitez de le lui réclamer. Vous voyez ce qui se passe dans ce genre de situation !

K. A.

MEURTRE SUR ASCENDANT

## Perpétuité contre un petit-fils

Le 21 septembre 2011, le vieux Saïd, venait de sortir de la banque d'où il avait retiré dix millions de centimes qu'il avait précautionneusement cachés à l'intérieur de son gilet qu'il portait au dessous de son épais manteau. Quand il descendit du taxi qui l'avait ramené de la ville, il lui restait environ cinq cents mètres à parcourir. Et c'est au milieu de ce parcours qu'il trouva son petit-fils, assis sur une pierre. Un petit-fils âgé de 26 ans et qu'il n'aimait pas particulièrement pour plusieurs raisons, la principale étant qu'il était le fils de sa fille et non de son fils.

- Abdelkader ? Qu'est-ce que tu fais là ?

- Je t'attendais grand-père.

- Tu m'attendais ? Pourquoi ?

- Je voulais te demander quelque chose et je ne voulais pas te le demander devant tes fils et tes petits-fils.

- De quoi s'agit-il ?

- Je veux suivre une formation professionnelle pour apprendre un métier et il me faut deux millions de centimes.

- Mais pourquoi tu ne t'adresses pas à ton père ?

- Bof ! Mon père... Tu connais sa situation...

- Oui, je ne la connais que trop. Il a épousé ma fille, il lui a fait subir des conditions de vie abominables puis, il l'a répudiée et maintenant tu veux que je t'aide ? Que j'aide de son fils ? Non... merci...

- Je te les rendrai dès que j'aurais commencé à travailler...

- Non... je regrette mon garçon... J'ai souffert en voyant ma fille souffrir avec ton père... Maintenant je veux que ton père souffre en te voyant souffrir... Laisse-moi passer ; je suis pressé.

Le vieil homme de 82 ans passa devant son petit-fils et celui-ci lui enleva la canne sur laquelle il s'appuyait et il le frappa avec à la tête, plusieurs fois jusqu'à ce que la vie quitte son corps. Après quoi, il ouvrit son manteau et lui prit les dix millions qu'il venait de retirer de la banque. Trois jours avaient suffi aux enquêteurs pour arrêter le meurtrier. Celui-ci dès les premières questions de son interrogatoire avoua le crime qu'il attribua à la haine qu'il vouait à son grand-père maternel qui les avait ignorés lui et sa mère lorsque son père avait décidé de les chasser de chez lui pour se remarier.

Jugé il y a une semaine à la cour de Tizi Ouzou, le jeune homme a été condamné à la prison à perpétuité.

K. A.

FATIGUE, IRRITABILITÉ

# Quel magnésium et à quelle dose ?

*Fatigué, irritable, sujet aux crampes ? Peut-être êtes-vous carencé en magnésium, comme 1 personne sur 4... Or, il est facile d'y remédier. Le point avec le docteur Jean-Paul Curtay, nutrithérapeute, président de la Société de médecine nutritionnelle.*



Les apports recommandés en magnésium varient énormément d'une personne à l'autre. Alors qu'ils tournent autour de 70 mg par jour pour un nourrisson et 250 mg pour un enfant, ils se situent aux alentours de 350 mg chez la femme et de 420 mg chez l'homme. Ils sont encore plus élevés chez les femmes enceintes ou qui allaitent, les personnes âgées et les sportifs, le magnésium étant en partie éliminé par la sueur. De plus, la présence du marqueur génétique HLA-B35, que l'on retrouve chez 18 % de la population, est associée à une moins bonne rétention du magnésium dans les cellules.

## Nos besoins en magnésium sont-ils suffisamment couverts ?

D'après les études les plus récentes, les apports moyens en magnésium sont loin d'atteindre les apports recommandés, puisqu'ils ne dépassent pas les 240 mg par jour. En cause ? L'alimentation, mais aussi la prise de certains médicaments tels que les diurétiques ou les traitements hormonaux. Enfin, les régimes à répétition, le stress qui augmente les pertes urinaires, ou la consommation excessive d'alcool peuvent être à l'origine d'un déficit chronique.

## Comment vous composer une assiette bonne humeur...

Pour moins manger, il faut... mieux manger. C'est-à-dire apporter à notre alimentation suffisamment de nutriments qui font du bien au moral. Comment ? En adoptant ces vecteurs de bonne humeur...

Le magnésium est le minéral anti-stress par excellence. Il favorise la conversion du tryptophane en sérotonine. Le stress augmente les fuites urinaires de magnésium, or toute carence se traduit par de la nervosité, un mauvais sommeil...

## Quelle quantité ?

- 300 à 400 mg par jour.  
Il y en a dans...
- Cacao amer (410 mg)
  - Chocolat noir (110 mg)
  - Germe de blé (250 mg)
  - Noix (159 mg)
  - Amandes (250 mg)
  - Noisettes (160 mg)
  - Légumes secs (30 à 50 mg, une fois cuits)
  - Bananes (35 mg)
  - Eaux minérales spécifiques



## Consommé avec modération, le chocolat noir aiderait à maigrir

Selon une récente étude américaine, une consommation régulière mais modérée de chocolat noir pourrait aider à diminuer l'indice de masse corporelle, à condition bien entendu d'avoir une bonne hygiène de vie en complément.

Voilà une découverte qui va ravir les amateurs de chocolat. Si l'on prête à cette gourmandise de nombreuses vertus, celle-ci est bien souvent bannie des régimes que l'on s'impose au risque de voir nos efforts réduits à néant. Pourtant, des chercheurs américains viennent tout juste de révéler que le chocolat noir pourrait au contraire s'avérer utile pour maigrir. Un effet qui nécessite bien entendu que l'aliment soit tout de même consommé dans le cadre d'une bonne hygiène de vie.

Pour arriver à cette conclusion, les chercheurs ont en fait étudié les données de quelque 1.000 personnes âgées de 20 à 85 ans et qui ont participé à un essai sur un médicament contre le cholestérol. Plus concrètement, ils ont observé l'Indice de masse corporelle (IMC) calculé par le rapport du poids sur la taille au carré. Celui-ci permet d'estimer la corpulence des personnes et aide à évaluer le risque de maladies liées à un excès ou à une insuffisance de poids. Les résultats obtenus ont alors montré que les participants qui mangeaient régulièrement du chocolat avaient tendance à ingurgiter davantage de calories que ceux qui consommaient moins de cette friandise.

En revanche, les adeptes du chocolat présentaient des IMC inférieurs aux autres. Une constatation faite une fois l'âge, le sexe et l'activité physique de chaque participant pris en compte. "L'effet est allé jusqu'à une différence de 2,3 à 3,2 kilogrammes entre les personnes qui mangeaient cinq portions de chocolat par semaine et celles qui n'en mangeaient

pas", explique Beatrice Golomb de l'Université de Californie de San Diego citée par Gulfnews.com. Principale auteur de l'étude publiée dans la revue Archives of Internal Medicine, celle-ci ajoute : "Les gens supposent que parce que cela contient des calories et que c'est typiquement mangé comme une sucrerie, le chocolat serait d'une manière inhérente mauvais".

Se limiter à 28 grammes par jour

Mais les études menées jusqu'ici semblent bien démontrer le contraire et ont déjà suggéré un effet positif sur le cholestérol ou encore sur la sensibilité à l'insuline. Néanmoins, les chercheurs soulignent dans leurs travaux que c'est plutôt la fréquence de consommation du chocolat plutôt que la quantité totale mangée qui aurait un effet sur le poids. Quant à l'origine de ces bienfaits, les scientifiques ne sont pas encore certains mais ils évoquent la richesse du chocolat en antioxydants et notamment en polyphénols ou en flavonoïdes. Des molécules soupçonnées de limiter le stress et de réduire les risques de maladies cardio-vasculaires, cancers et autres maladies chroniques.



## Cuisine

### Crêpes aux épinards



#### Ingrédients :

100 g de farine  
2 œufs  
2 c. à soupe d'huile  
15 cl de lait  
100 g d'épinards  
Sel et poivre

#### Préparation :

Laver et couper les épinards. Les faire blanchir 10 min et les égoutter. Bien presser avec les mains pour en retirer le maximum d'eau. Dans un saladier, disposer la farine faire un creux au centre. Placer les œufs, l'huile le sel et un peu de poivre. Délayer en ajoutant peu à peu le lait pour obtenir une pâte lisse. Laisser reposer. Juste avant de préparer les crêpes, incorporer les épinards à la pâte. Chauffer une poêle légèrement enduite d'huile. Dès que la poêle est chaude, verser la pâte. Cuire les crêpes. Servir avec une salade.

### Cake à la noix de coco



#### Ingrédients :

150 g de beurre mou + 20 g pour le moule  
140 g de sucre en poudre  
4 œufs  
150 g de farine + 1 c. à soupe pour le moule  
2 à 3 c. à soupe de lait  
1 sachet de vanille  
125 g de noix de coco râpée  
20 cl de lait  
1 demi-sachet de levure chimique  
50 g de maïzena  
1 pincée de sel

#### Préparation :

Préchauffer le four th. 6 (180°C). Beurrer un moule à cake.

Dans un saladier, verser la noix de coco. La mouiller avec le lait et délayer le tout. Ajouter le sachet de vanille. Dans un autre saladier, travailler le beurre ramolli en pommade avec le sucre en poudre. Ajouter les jaunes d'œufs.

Au-dessus de cette préparation, tamiser ensemble la farine, la fécule, le sel et la levure. Mélanger, puis ajouter la noix de coco et bien mélanger à nouveau. Monter les blancs d'œufs en neige ferme et les incorporer délicatement à la préparation en soulevant avec une spatule souple. Verser la préparation dans le moule à cake. Enfourner à mi-hauteur et laisser cuire 50 min. Vérifier la cuisson en piquant le cœur du cake avec la lame d'un couteau. Si le cake est cuit, la lame doit ressortir sèche.

Au sortir du four, démouler sur une grille et laisser refroidir complètement.

*Quoi de plus séduisant qu'un regard ombré de jolis cils bien recourbés ? Les vôtres sont fins, raides ou clairsemés ? Ne désespérez pas : il existe des techniques efficaces pour bien les courber.*

#### Le mascara...

Pour modifier la forme des cils (laquelle est déterminée génétiquement) il faut recourir au mascara, élément incontournable d'un maquillage des yeux réussi.

Si vous désirez renforcer la courbure de vos cils, choisissez tout simplement un mascara dit recourbant. Commencez toujours par appliquer du produit sur les cils supérieurs, en partant de la racine vers les pointes et en imprimant un mouvement de zigzag. Manipulez votre brosse de mascara comme votre brosse ronde lorsque vous effectuez un brushing de votre chevelure.

#### Le recourbe-cils

Cet accessoire favori peut être utilisé seul ou en complément du mascara. Il suffit de placer les cils entre les mâchoires de la pince en par-

tant des racines et de serrer ensuite le manche de l'accessoire durant quelques secondes avant de relâcher. Si besoin est, chauffez légèrement le recourbe-cils au sèche-cheveux avant de l'utiliser, afin de créer un effet «fer à friser». Si vous appliquez simultanément du mascara, utilisez le recourbe-cils juste après la pose de ce dernier, alors qu'il est encore humide.

#### Courbure au doigt, pourquoi pas ?

Pour accentuer encore l'effet du mascara, directement après avoir posé celui-ci, appuyez sur la pointe des cils avec votre index et maintenez la pression jusqu'à ce que le mascara sèche.

Effectuez ce geste toujours après avoir soigneusement lavé vos mains afin d'éviter toute infection oculaire.

#### Permanente des cils, l'idéal

C'est la dernière option si vous manquez de temps ou si vous détestez vous maquiller. Elle s'effectue en institut de beauté et consiste à placer un bigoudi au bord de la paupière. Les cils sont ensuite recourbés sur ce dernier, avant d'être enduits d'un produit qui met en forme et d'un produit qui fixe.



## CONSEILS PRATIQUES Parfumer son linge de maison

De nombreuses astuces existent pour donner à votre linge de maison une odeur agréable. Lors du lavage, du repassage ou même une fois rangé dans vos armoires, voici des recettes fleurant bon :

#### Pendant le lavage :

- Pour parfumer votre linge lors du lavage, il suffit d'ajouter à l'eau de rinçage quelques gouttes d'huiles essentielles. Ainsi, vous pouvez opter pour de l'huile essentielle d'orange, de lavande ou de citron. Ces huiles sont très concentrées donc quelques gouttes suffisent.
- Cette technique fonctionne également avec de l'eau de fleur d'oranger.

#### Pendant le repassage :

- Si votre fer à repasser est à vapeur, vous pouvez ajouter à l'eau déminéralisée quelques gouttes d'huiles essentielles.
- Vous pouvez également vous munir d'un vaporisateur avec de l'eau et quelques gouttes d'huiles essentielles.



#### Une fois rangé dans l'armoire :

- C'est la technique la plus courante, celle de nos grands-mères. La plus simple consiste à remplir de lavande séchée des sachets que vous placez ensuite entre votre linge.
- Des herbes séchées mélangées à quelques gouttes d'huiles essentielles ;

- Quelques grains de clou de girofle.

#### A noter :

Les huiles essentielles sont fortement déconseillées pendant la grossesse et pour les enfants de moins de 30 mois.

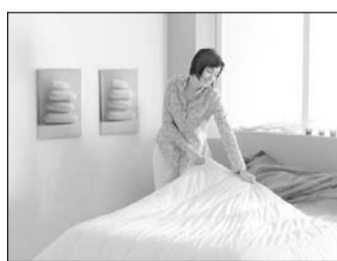
## Trucs et astuces

#### Draps sans bouloche



Pour éviter l'apparition de bouloches sur vos draps, ajoutez un peu de vinaigre lors des toutes premières lessives.

#### Enfiler une housse de couette facilement



Procédez comme il suit : mettez la housse à l'envers, placez les mains aux deux coins, attrapez la couette par les deux coins et secouez le tout. La housse s'enfilera toute seule.

#### Laver des draps...



Pour éviter que les draps de lit ne se roulent en boule dans la machine à laver ou la sècheuse, pliez-les en quatre avant de les déposer dans la machine.

#### La craie contre les taches de graisse



Pour effacer les traces de taches de graisse sur un vêtement, appliquez dessus de la craie blanche. Ensuite, brossez la tache et lavez comme d'habitude.

# Les femmes souffrent au travail... et pas comme les hommes

*Nous ne sommes pas égaux face à la santé au travail. Jusqu'à présent, les études ne s'intéressaient pas au sexe des salariés. Cela commence à changer.*

Elles soulèvent plus rarement que les hommes des grosses charges, utilisent moins d'outils vibrants et sont moins exposées aux bruits nocifs ou aux émanations toxiques de produits chimiques. Pourtant, les femmes sont de plus en plus souvent confrontées à la souffrance au travail, qu'elle soit physique ou psychologique.

«Même s'il reste moitié moindre pour les femmes, le nombre d'accidents de travail enregistré entre 2000 et 2010 par le régime général de la sécurité sociale a baissé de 21,3% pour les hommes mais augmenté de 23,4% pour les femmes. Le nombre d'accidents de trajets, et, surtout, celui des maladies professionnelles, sont, eux, désormais supérieurs pour la gent féminine», constate Florence Chappert, responsable du projet égalité professionnelle et mixité à l'Anact (agence pour l'amélioration des conditions de travail).

On n'en sait pas beaucoup plus, car personne ne s'était pas, jusqu'à présent, préoccupé de faire le tri entre maladies professionnelles masculines et féminines. Les études sur les conditions de travail n'étaient pas non plus pour l'instant «genrées». Et seul le cas des femmes enceintes fait véritablement l'objet de mesures de prévention spécifiques.

## Une organisation du travail sexuée

«Chausser les lunettes du genre permet de mieux diagnostiquer et prévenir certains problèmes de santé et de conditions de travail. Pour les femmes, comme pour les hommes», assure Florence Chappert. Car les problèmes de santé des hommes et des femmes au travail trouvent souvent leur



origine dans des organisations encore très «sexuées».

Un exemple : intervenant à la demande d'une entreprise de l'agroalimentaire spécialisée dans l'abattage de viande, inquiète de la progression du nombre de maladies professionnelles parmi ses salariés, l'Anact s'était rendue compte que les premières touchées étaient les femmes.

Quand les hommes étaient chargés de l'abattage des bêtes, de leur expédition et de la maintenance des machines, les femmes s'occupaient de la découpe fine de la viande et de son conditionnement. La pénibilité de l'abattage, et la pression temporelle, est bien connue, et donc surveillée. Personne en revanche n'avait pris conscience que la tâche des femmes impli-

quait un nombre très élevé de gestes par minute (entre 50 et 60), créateurs de troubles musculo-squelettiques importants. L'agilité des femmes, souvent louée (à tort ou à raison) par leurs employeurs, a donc son revers dans la multiplication de petits gestes qui, à la longue, favorise le développement de TMS. Une pénibilité pourtant qui, parce qu'elle n'est pas directement visible, passe donc plus souvent inaperçue.

## Horaires fractionnés, contact avec le public...

La pénibilité du travail féminin révèle aussi, parfois, des organisations du travail très sexuées. Dans une imprimerie,

les spécialistes de l'Anact ont ainsi constaté que les femmes, à nouveau, se plaignaient plus de douleurs que les hommes. En réalité, les femmes de l'atelier concerné étaient spécialisées sur seulement cinq postes différents, où elles passaient toute leur carrière, tandis que les hommes évoluaient bien plus souvent et rapidement dans l'entreprise. Ils quittaient donc les postes pénibles avant que ne se déclarent des troubles chroniques. La pénibilité du travail féminin résultait donc, tout simplement, d'une organisation leur laissant peu de possibilités de promotion.

Les métiers des femmes les exposent aussi fréquemment à des risques jusqu'à présent peu connus par la médecine du travail. Plus souvent que les hommes, par exemple, elles sont en contact avec le public et ses sollicitations, parfois porteuses d'importantes tensions: plateforme d'appel téléphonique, services sociaux et de santé, les femmes sont, dans ces secteurs, toujours en majorité. Et si les hommes travaillent plus longtemps, les femmes, elles, sont plus fréquemment soumises à des horaires fractionnés, et irréguliers, également difficiles à gérer.

Enfin, quand les femmes exercent des métiers d'hommes, bien souvent, les normes et les postes de travail ont été mis au point pour l'autre sexe. L'inverse, bien entendu, est également vrai pour les métiers féminins exercés par des hommes. Conclusion des experts: pour améliorer la santé au travail, en général, se pencher sur les postes de travail et les parcours professionnels avec les yeux d'un homme et ceux d'une femme peut constituer un préalable intéressant.

## 2001-2011, décennie la plus chaude de tous les temps

Selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM), la décennie 2001-2011 a été "la plus chaude jamais observée sur tous les continents du globe". Durant cette période, la température moyenne a été de 14,46°C, contre 14,25°C entre 1991 et 2000 et 14,12°C pour 1981-1990.

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a procédé à l'étude de la température moyenne à la surface du globe, terres et mers confondues. Les résultats, sans surprise, révèlent que la décennie 2001-2011 a été "la plus chaude jamais observée sur tous les continents du globe". L'OMM poursuit : "Le changement climatique s'est accéléré pendant cette décennie", son rythme étant "remarquable", depuis 1971.

Même si des phénomènes atmosphériques comme La Niña "ont refroidi temporairement le climat certaines années", ils n'ont cependant pas suffi à interrompre "la tendance générale du réchauffement".

Selon l'OMM, "le recul spectaculaire et constant de la banquise de l'Arctique" est une des principales caractéristiques de l'évolution du climat durant les 10 dernières années. En revanche, l'année 2010 a été l'année la plus chaude jamais observée depuis 1850, date des premiers relevés, avec une moyenne de 14,53°C suivie de près par 2005 (14,51 °C), souligne le rapport de l'OMM. 48 des 102 pays étudiés par l'OMM durant cette décennie ont déclaré que leur record de chaleur absolu avait été battu durant cette période.

De plus, la période 2001-2011 a été fortement marquée par des phénomènes météorologiques extrêmes, comme des inonda-



tions, des sécheresses, des cyclones, des vagues de froid et de chaleur. A titre d'exemples, les vagues de chaleur exceptionnelles de 2003 (en Europe) et de 2010

(en Russie), ont eu "des conséquences catastrophiques". "Des milliers de personnes en sont mortes, et les régions concernées ont dû faire face à des incendies de forêt dévastateurs". De même concernant les inondations de 2001 et de 2005 en Europe de l'Est, celles en Afrique en 2008, et celles au Pakistan et en Australie en 2010.

Concernant les cyclones, ils ont atteint une activité record dans l'Atlantique Nord. L'ouragan Katrina de 2005 est celui qui a coûté le plus cher aux Etats-Unis, faisant 1.800 victimes. Trois ans plus tard, le cyclone tropical Nargis tuait plus de 70.000 personnes, "c'est la pire catastrophe naturelle qu'ait connue la Birmanie et le cyclone tropical le plus meurtrier de toute la décennie".

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### CHIMIOTHÉRAPIE

Inventeur : **Paul Elrich** Date : **1909** Lieu : **Allemagne**

La chimiothérapie est une technique de traitement médical, qui se base sur l'utilisation de produits chimiques. Le sens commun qu'on lui attribue s'applique généralement au traitement du cancer. En 1909, le médecin allemand Paul Elrich découvre un composé d'arsenic, d'arsphénamine, qu'il utilise pour soigner la syphilis. Cette étape marque les débuts de la chimiothérapie. Il est cependant à noter que l'usage de certaines plantes, en médecine traditionnelle, peut être considéré comme relevant de la chimiothérapie.



## Christophe Maé

performance endiablée malgré son handicap



Christophe Maé est apparu avec le bras plâtré lors du concert caritatif, Makala, mais cela ne l'a pas empêché de se donner à 200%. L'interprète d'On s'attache a oublié son handicap pour offrir à son

public une performance, comme toujours, irréprochable.



## Beyoncé

elle lance un nouveau parfum pour l'été

Beyoncé a lancé son premier parfum, Heat, en 2010. Deux ans plus tard, la chanteuse propose une quatrième fragrance baptisée Pulse Summer Edition. Un produit composé d'une note de tête pour l'Orchidée et quelques notes fruitées de mandarine et poire.

## Anna Sophia Robb

La nouvelle Carrie Bradshaw

Toutes les starlettes d'Hollywood ont convoité ce rôle de Carrie Bradshaw, c'est finalement Anna Sophia Robb qui a décroché le jackpot. Le film est l'adaptation, sur grand écran, du livre à succès de Candace Bushnell, The Carrie Diaries.



## Kate Winslet

15 après la star de Titanic plus belle que jamais

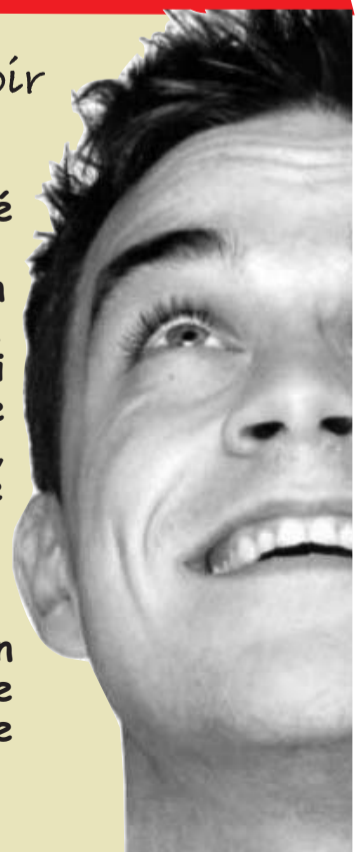
James Cameron et Kate Winslet sont venus présenter à Londres en avant-première mondiale la version 3D du film Titanic devenu un monument du septième art. La Kate Winslet, 36 ans est plus belle que jamais.



## Robbie Williams

futur propriétaire du manoir de Michael Jackson ?

Robbie Williams serait intéressé par le manoir d'Holmby Hills, dans lequel Michael Jackson est décédé le 25 juin 2009. L'ancienne demeure du roi de la pop est composée de sept chambres, treize salles de bains, une salle de cinéma, une immense piscine, un spa, une salle de gym.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h11
Dohr	12h52
Asr	16h26
Maghreb	19h08
Icha	20h02

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
0777.10.49.42  
0550.18.37.57

SELON UN RAPPORT DE LA CNCDH

## La société française de moins en moins ouverte sur l'étranger

La société française est de moins en moins ouverte sur l'étranger, et le racisme, la xénophobie et les discriminations ne sont pas des sujets marginaux dans un pays où l'idéal d'égalité et de fraternité est souvent confronté au rejet, relève un rapport



2011 de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH).

Evoquant le racisme en chiffres, la Commission relève que si en 2011 le nombre d'actes à caractère raciste, antisémite et xénophobe constaté par les services de police et de gendarmerie est en léger recul, le lent et continu mouvement d'ouverture de la société française vers "l'autre" - l'étranger, l'immigré- marque le pas.

"Pour la deuxième année consécutive la tolérance recule, les sentiments xénophobes se diffusent. La persistance d'un tel phénomène, dans un contexte de crise économique qui favorise les craintes et les incertitudes, appelle à rester vigilant", lit-on dans le rapport rendu public.

Les Maghrébins sont les principales victimes du racisme en France et les régions les plus touchées par le phénomène sont l'Ile-de-France, PACA et Rhône-Alpes, signale le document. Le racisme antimusulman a augmenté de +33,6% entre 2010 et 2011, les actes antimusulmans ont été au nombre de 38 en 2011, tandis que les menaces antimusulmanes ont été de 117, l'année dernière.

Selon les rédacteurs du rapport, cette augmentation témoigne "témoigne sans doute d'une montée des actes antimusulmans en France", mais elle s'explique aussi en partie par "l'amélioration du recensement des actes commis", à la faveur de la signature d'une convention entre le ministère de l'Intérieur et le CFCM Conseil français du culte musulman).

La CNCDH invite, à cet effet, les pouvoirs publics français à se montrer particu-

lièrement vigilants face à cette "violence", s'interrogeant sur l'impact que peuvent avoir certains discours politiques ou certains débats nationaux sur l'attitude de certains Français vis-à-vis de la population musulmane. "Il est donc nécessaire de veiller à ce que ces différents débats publics n'aient pas pour résultat de faire augmenter des sentiments de méfiance à l'égard de cette religion", a-t-elle prévenu.

Dans un deuxième chapitre de son rapport, la CNCDH s'intéresse au phénomène du racisme dans l'opinion publique, en publiant les résultats d'un sondage CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel)/CNCDH/Service d'information du Gouvernement réalisé du 28 novembre au 5 décembre 2011.

Pour la deuxième année consécutive, le sondage note une augmentation de l'intolérance. "Pendant de nombreuses années on avait constaté un mouvement continu de la société française vers plus de tolérance. Pour la première fois, la CNCDH note deux années de suite que les indicateurs sont inquiétants, que l'intolérance augmente", relève le rapport.

Les analystes estiment cette évolution "particulièrement préoccupante", soulignant notamment une augmentation de la méfiance à l'égard des musulmans, comme l'année dernière, mais de manière "plus marquée".

Il en est de même pour ce qui est du rejet des étrangers de façon générale. Si 51% des personnes interrogées estiment que les musulmans forment un groupe à part dans la société, 59% des sondés estiment qu'il y a trop d'immigrés en France. Pour le CNCDH, cela est un constat d'échec de l'intégration et remet en cause de la possibilité d'un "vivre ensemble" dans la société française.

COUP D'ÉTAT MILITAIRE AU MALI

## L'Algérie réitère son rejet de tout changement anticonstitutionnel

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, a réitéré, hier, la position de l'Algérie condamnant le recours à la force au Mali et rejetant "fermement" le changement anticonstitutionnel intervenu dans ce pays de la sous-région sahélo-saharienne.

"L'Algérie a donné son avis, nous ne reconnaissons pas ce coup d'Etat et nous sommes pour le rétablissement de l'ordre constitutionnel, seule solution qui réponde aux attentes du peuple malien", a précisé le ministre lors d'une conférence conjointe avec son homologue libyen, Faouzi Abdelaal. M. Ould Kablia a précisé, cependant, que "ce qui nous préoc-

cupe le plus c'est la situation prévalant au nord du Mali car, a-t-il expliqué, le coup d'Etat a fait que les autorités centrales sont plus ou moins paralysées".

En conséquence, a-t-il enchaîné, toute action des autorités centrales, qui sont plus ou moins paralysées, pour contrer les terroristes, ou même de s'opposer à une tentative de sécession (dans la région du Nord) qui risque de se produire dans ce pays, "semblerait vaine".

Le ministre a toutefois émis l'espoir de voir les choses se régler au Mali soulignant par la même "l'attachement de l'Algérie à l'unité nationale et l'intégrité territoriale de ce pays".

URBANISME ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

## 2.891 infractions enregistrées en février

La Police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement (PUPE) a relevé 2.891 infractions liées à des agressions contre l'environnement et l'urbanisme durant le mois de février dernier, indiquait, hier, la direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué.

La PUPE a enregistré 2.891 infractions, 1.104 infractions concernent l'environnement et 1.787 l'urbanisme, comme elle a transmis 2.421 rapports aux "services concernés", précise-t-on de même source. La PUPE, qui intervient sur le territoire des 48 wilayas, veille à l'application des lois et règlements en vigueur relatifs à l'urbanisme et à la protection de l'environnement et lutte contre les constructions illicites et les dépasse-



ments portant atteinte à l'environnement, ajoute la DGSN. La Police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement a relevé plus de 34.400 infractions liées à des agressions contre l'environnement et l'urbanisme durant l'exercice 2011.

R. N.

## 33<sup>E</sup> ASSIHAR DE L'AHAGGAR Tamanrasset en fête



La 33<sup>e</sup> édition de l'Assihar de l'Ahaggar se tiendra aujourd'hui à Tamanrasset sous le signe "L'Assihar, impulsion du commerce de troc et ouverture de perspectives d'exportations".

Cette foire économique annuelle rassemblera une quarantaine d'exposants issus de huit wilayas du pays ainsi que du

Niger, de Syrie. Le Mali sera absent à cette édition en raison de la situation qui prévaut dans ce pays, ont indiqué les organisateurs.

Prévue jusqu'au 12 avril prochain, cette manifestation sera l'occasion pour les opérateurs nationaux venus des wilayas de Aïn-Témouchent, Tizi-Ouzou, Médéa, Blida, Mila, Ghardaïa et Tamanrasset, de présenter leurs produits, dont des appareils et ustensiles électroménagers, des effets vestimentaires, les textiles et articles de draperie et de literie, entre autres.

Selon les organisateurs de la Chambre du commerce et de l'industrie de la wilaya de Tamanrasset, l'accent sera mis sur le commerce de troc en tant que moyen de stimuler les échanges commerciaux entre l'Algérie et les pays voisins, et de répondre aux besoins des populations locales en divers produits tels que les épices, le thé, les tissus et les fruits de saison.

### FAMINE AU SAHEL

## Les footballeurs européens s'impliquent

L'Association européenne des Ligues de football professionnel et la FAO vont tenir jusqu'au 2 avril prochain une campagne contre la faim au Sahel où sévit une crise alimentaire grave.

Les promoteurs de la campagne lancent un appel d'urgence en faveur de cette région d'Afrique. «Lorsque s'achèvera le dernier match le 2 avril, le message et les activités de la campagne auront été transmis à travers tout le continent (...) faisant intervenir 300 clubs de football professionnel de 20 ligues dans 16 pays d'Europe, et atteignant des millions de supporters. Nous devons agir maintenant

pour donner aux populations les moyens de subvenir à leurs propres besoins", a déclaré José Graziano da Silva, directeur général de la FAO.

"Le football est un vecteur parfait pour appeler l'attention sur la détresse des peuples du Sahel", a précisé Kristalina Georgieva, commissaire européenne pour la coopération internationale, l'aide humanitaire et la réponse aux situations de crise, précisant que "pour réagir adéquatement à cette urgence, les gouvernements, les bailleurs et les organismes d'aide doivent être unis" et "ensemble, nous pouvons sauver des vies humaines".